

la presse

LA PRESSE, MONTRÉAL, VENDREDI 24 AOÛT 1984

Une très faible baisse du taux d'escompte

■ Comme on s'y attendait, le taux d'escompte n'a presque pas bougé cette semaine, baissant de quatre centièmes seulement à 12,39 p. cent, ce qui semble indiquer que les institutions financières qui ont déjà réduit leur taux de base à 13 p. cent, le même qu'aux USA, ne broncheront pas elles non plus.

ANDRÉ CHÉNIER

Sauf peut-être sur le marché des hypothèques que la loi de l'offre et de la demande régit davantage que le taux d'escompte et où, de date récente, banques à charte et sociétés de fiducie se livrent une vive concurrence. Là encore, ce n'est pas certain.

Les plus bas taux hypothécaires sont présentement de 13 p. cent (comme le taux de base) pour un an et de 14 p. cent pour cinq ans. Il s'ensuit que les institutions financières peuvent difficilement exiger moins pour une hypothèque que pour un prêt consenti à leurs meilleurs clients corporatifs.

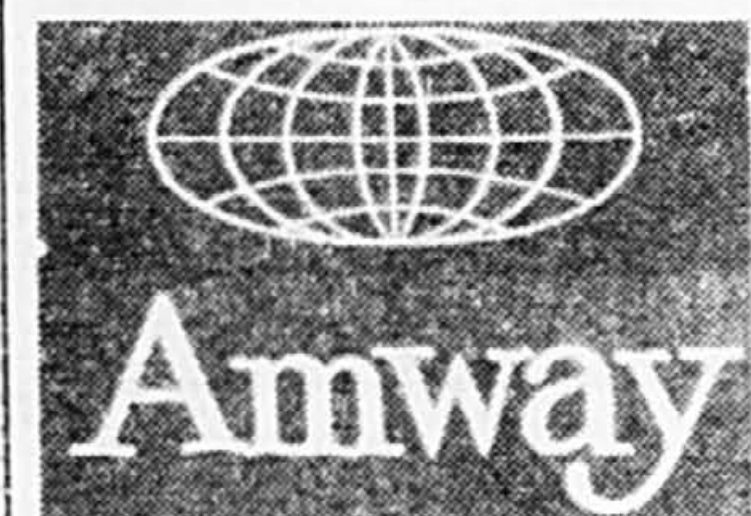
Les agents de change sont d'avis que tant que le dollar canadien, qui se transigeait hier à près de 77 cents (US), sera aussi ferme que présentement, — et tant qu'il y a des élections en vue — la Banque du Canada restera dans les coulisses et se contentera de laisser le marché déterminer le rendement des bons du trésor fédéral. Ce rendement était hier de 12,14 p. cent.

Toute nouvelle baisse ou hausse des taux d'intérêt au Canada dépendra vraisemblablement de l'évolution de ces taux aux USA. Les taux américains à court terme ne fluctuent guère pour l'instant mais on croit qu'ils baisseront très bientôt. Opinion que renforce une analyse de Dominion Securities Pitfield, selon laquelle la reprise économique des États-Unis s'amortira avant la fin de l'année, ce qui entraînerait une baisse des taux.

Amway doit \$113 millions au Canada

■ C'est un montant de \$113,1 millions que le ministère du revenu national exige de la compagnie Amway du Canada pour ne pas avoir payé certains droits de douane.

Le montant, réparti en \$105,2 millions pour la période de 1977 à 1980 et \$7,9 millions pour celle de 1974 à 1976, englobe les droits impayés, les taxes de vente et les amendes.



Au départ, le ministère exigeait \$148 millions pour la période de 1977 à 1980 mais cette somme a été réduite pour tenir compte de la valeur des importations déclarées aux douanes, ainsi que des droits et taxes payés lors de ces importations.

L'an dernier, lors d'une poursuite intentée au criminel, Amway et la société-mère américaine Amway Corp. avaient été condamnées à \$25 millions d'amendes. Elles s'étaient reconnues coupables d'avoir échappé aux douanes pendant 15 ans, en déclarant des valeurs erronées pour les marchandises d'Amway importées au Canada.

Fondée en 1959, Amway Corp. appartient à son fondateur Jay van Andel, qui est président du conseil, et à Richard DeVos, son président. Cette compagnie vend, par des distributeurs indépendants, des appareils ménagers, des produits alimentaires et des cosmétiques qui portent sa marque commerciale.

Amway emploie 7 000 personnes à travers le monde, dont 400 à sa filiale de London, en Ontario.



Cette camionnette est spécialement adaptée à l'industrie du taxi.

photothèque LA PRESSE

INVESTISSEMENT DE \$25 MILLIONS

Un nouveau modèle de taxi sera construit à Saint-Laurent

■ Le plus gros fabricant de pièces d'automobiles au Canada, Magna International, va mettre en chantier dans quelques semaines, à Ville Saint-Laurent, une usine de montage de véhicules spécialisés dans le transport

MICHEL GIRARD

collectif : des véhicules-taxi et des minibus. La construction de cette usine, unique en Amérique du Nord, nécessitera des investissements de l'ordre de \$25 millions, repartis sur une période quatre ans.

On estime que d'ici à 1988, l'usine montréalaise sera en mesure de produire approximativement 5 000 véhicules par année, pour un chiffre d'affaires annuel pouvant varier entre \$75 millions et \$100 millions. Le nom de l'usine sera : Usine automobile SMW.

C'est ce qu'ont annoncé conjointement hier le ministre de l'Industrie et du Commerce, Rodrigue Biron, le président de Ma-

gna International, Frank Stronach et le président de la firme GSM Design, Morley Smith.

Dans un premier temps, Magna International construira une usine de 30 000 pieds carrés, dont le rôle initial consistera à compléter les travaux de recherche et de développement de ce type de véhicules (pour six passagers et également pour personnes se déplaçant en chaise roulante).

La conception originale de ces véhicules a été faite (1975) par la firme montréalaise GSM Design dont la renommée est mondialement reconnue : on lui doit le design des deux générations du métro de Montréal, celui de la locomotive et des wagons de passagers du LRC, l'aménagement d'hôtels partout dans le monde etc...

Lors cette première phase, Magna International fabriquera une cinquantaine de prototypes de véhicules spécialisés. L'entreprise créera ainsi entre 40 à 50 nou-

veaux emplois. Cette phase de développement sera complétée en 1985.

Par la suite, Magna International investira quelque \$20 millions pour agrandir son usine à plus de 100 000 pieds carrés et cela, dans le but de pouvoir commencer la production commerciale.

Le président de Magna International, Frank Stronach, croit que le nombre d'employés pourra atteindre les 500 dans environ quatre ans.

« C'est un marché complètement nouveau en Amérique du Nord. Nous croyons qu'il y a un grand potentiel au Canada et aux États-Unis pour ce genre de véhicules spécialisés, dont la durée de vie sera très longue (dix ans et plus). Comme nous sommes la première entreprise en Amérique du Nord à se lancer dans ce genre d'usine, nous croyons que nos chances de succès sont excellentes », a expliqué M. Stronach.

Le gouvernement du Québec,

par le biais de Société de développement industriel, a consenti à Magna International un prêt-garanti de l'ordre de \$1 million, et ce dans le cadre de son programme d'aide financière aux activités de recherche et d'innovation. Le gouvernement fédéral a également fait sa part en accordant une aide financière de \$1,6 million.

Magna International, dont le siège social est situé à Markham, en Ontario, a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de \$302 millions. M. Stronach croit que le chiffre d'affaires de l'entreprise atteindra cette année les \$500 millions.

Cette société publique, qui est en pleine croissance, possède présentement quelque 50 usines à travers le Canada et les États-Unis et emploie environ 5 000 personnes. C'est la première fois dans toute son histoire que Magna International investit au Québec.

Johnson & Johnson va investir \$32 millions à Montréal

■ Le plus gros fabricant canadien de produits de soins de santé, Johnson & Johnson, va investir d'ici la fin de 1986 quelque \$32 millions dans l'agrandissement et la modernisation de ses installations montréalaises.

MICHEL GIRARD

C'est ce qu'a annoncé hier le président de Johnson & Johnson, Peter B. Lowndes, en présence du ministre de l'Industrie et du Commerce, Rodrigue Biron, du président du comité exécutif de Montréal, Yvon Lamarre et du député péquiste de Maisonneuve, Louise Harel.

Les investissements se répar-

tissent comme suit : \$7 millions pour la rénovation du siège social de l'entreprise et \$25 millions pour l'achat de nouveaux équipements de recherche et la modernisation de son usine de la rue Notre-Dame, dans l'est de Montréal.

Les travaux de rénovation du siège social entraîneront la création de quelque 150 emplois. À cela, il faut ajouter une dizaine de nouveaux emplois permanents qui seront créés par l'entreprise.

Plus de 1 200 personnes travaillent actuellement pour cette firme à travers le Canada, dont 900 à Montréal.

Notons que 98 p. cent de la production canadienne de Johnson &

Johnson est faite à Montréal. Cette filiale de la multinationale américaine Johnson & Johnson a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de \$130 millions, dont 95 p. cent provient de la vente des produits fabriqués au Québec.

« Notre programme de rénovation et d'expansion démontre que nous avons confiance en notre avenir ici au Québec », a ajouté M. Lowndes.

Sur les \$32 millions que Johnson & Johnson va investir à Montréal, une somme globale de \$6,4 millions viendra des divers gouvernements.

Le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de son ministère de l'Expansion industrielle régio-

nale, versera une subvention de \$3,8 millions.

Dans le cadre de son programme d'aide aux entreprises de technologie moderne, la Société de développement industriel du Québec (qui relève du ministre Biron) accordera une subvention de \$2 millions.

Et l'administration Drapeau-Lamarre a consenti, pour sa part, deux subventions à Johnson & Johnson : \$500 000 à titre de compensation pour une partie des coûts de financement des travaux de construction de l'entreprise et \$100 000 pour compenser cette fois l'augmentation des taxes foncières qui résultera de la réalisation de ces travaux.

CE DOMAINE A UN AVENIR CERTAIN

De plus en plus de gens s'intéressent aux obligations à coupons détachables

■ Comme de plus en plus de gens transigent sur les obligations à coupons détachables (bond-stripping), courtiers et analystes croient que ce domaine a un certain avenir.

DAVID RESS

de l'agence Reuter

On s'attend à une autre grande transaction du genre, comme celle de Merrill Lynch Canada qui, la semaine dernière, annonçait pour \$83 millions de Recus d'investissements croissants à terme (TIGRS — Term Investment Growth Receipts), soit \$63 millions de coupons séries bis-

annuels valides jusqu'en 2006 et \$20 millions de principal remboursé cette année-là. Ces titres assurent la propriété des intérêts et des paiements de principal sur des obligations à 14 p. cent du gouvernement du Canada qui échoient en 2006.

Les courtiers en placement estiment qu'au moins une autre grande compagnie prépare une transaction de ce genre sur obligations à coupons détachables.

Le bond-stripping, qui consiste à vendre séparément l'obligation et l'intérêt qu'elle rapporte, n'est pas quelque chose de tout-à-fait neuf.

Ce qui est nouveau, et ce qui porte les courtiers à croire que ce genre de transaction a de l'avenir, c'est que de plus en plus de maisons de courtage s'associent pour la vente de ces titres.

« Il est probable que la création de groupes de marketing, dit Michael Bulford, de Richardson Greenshields du Canada, va accroître l'intérêt pour ce type de transaction ». Autrefois, il n'y avait presque pas de liquidités en jeu. De nos jours, on forme un groupe pour créer un élément de liquidités.

Un courtier de Toronto estime

que, présentement, « une forte quantité d'obligations sont dénuées de leurs coupons, tendance qui devrait croître encore avec le temps ».

« Il y a là énormément d'argent pour les courtiers et une foule de personnes à gros comptes s'y intéressent. Il y a là un très vaste marché en puissance ».

« Le stripping, de souligner un autre courtier, n'a pris de l'ampleur que depuis six mois au Canada. Le marché n'est pas encore aussi vaste qu'il l'est aux USA mais il pourrait éventuellement le devenir ».

CAISSE DE DÉPÔT

Le Conseil du patronat revient à la charge

■ (PC) — Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) est revenu à la charge hier pour exiger que la Caisse de dépôt et placement ne soit pas autorisée à acquérir plus de 10 pour cent des actions votantes d'une entreprise.

Reprenant des recommandations formulées l'an dernier, l'organisme a affirmé que tout projet d'acquisition d'actions au-delà de cette limite devrait d'abord faire l'objet d'un débat à l'Assemblée nationale.

Selon le CPQ, la Caisse ne devrait pas non plus exiger d'être représentée au sein du conseil d'administration des entreprises où elle possède des intérêts.

« Il y a dans la mission de la Caisse, souligne le CPQ, une ambivalence fondamentale entre son rôle de fiduciaire et celui qui consiste à favoriser le développement du Québec. Or, les capitaux qu'elle gère n'appartiennent ni à la Caisse ni au gouvernement du Québec. Ils appartiennent aux prestataires qui les lui ont confiés pour les frais fructifier. C'est donc le rôle de fiduciaire qui doit prédominer ».

Le CPQ réitère également ses inquiétudes au sujet des sociétés d'État oeuvrant dans des secteurs concurrentiels.

Il exprime la crainte que les prises de contrôle par la Caisse de dépôt au cours des dernières années ne conduisent à des objectifs ambigus pour ces entreprises qui pourraient à long terme devenir des charges pour l'État et souligne qu'un climat de prises de contrôle réelles ou appréhendées est néfaste pour l'investissement provenant du Québec ou de l'extérieur.

Afin de permettre à la Caisse de faire des placements optimaux sans pour autant prendre des positions de contrôle, le CPQ suggère qu'elle soit scindée en plusieurs parties, chacune en concurrence avec les autres.

Elle devrait également, estime le Conseil du patronat, accentuer sa politique de placer le maximum permis (sous certaines conditions) à l'extérieur du Québec, notamment dans le domaine de la haute technologie.

Selon l'organisme patronal, la Caisse pourrait également investir dans des titres sans droit de vote, sans que leur nombre ne soit limité autrement que par des critères de saine gestion.

L'économie ralentit

■ L'économie canadienne ralentit graduellement depuis quelques mois.

C'est ce qu'annonçait hier statistique Canada en soulignant qu'en mai son indice composé n'a progressé que de 0,9 p. cent par rapport au mois précédent et que cette augmentation était la plus faible depuis novembre 1982, mois où elle n'était que de 0,7 p. cent supérieure à celle d'octobre.

Le secteur de l'automobile, précise le communiqué, perd de sa vigueur et la faiblesse de la demande sur les marchés nationaux nuit à l'activité manufacturière.

« Cette faiblesse de la demande interne semble, à court terme, trouver un contrepoint dans la vigueur de nos exportations, en raison surtout de la croissance exceptionnelle de la demande de capitaux aux USA et de l'accumulation de stocks pour, en partie, amortir l'effet de grèves possibles ».

Indices

Montréal: 116,91 (-0,61)
Toronto: 2367,68 (+8,84)
New York: 1232,44 (+0,66)
L'or (NY): 349,80 (-4,50)

CANADIEN
+ 3 / 100
\$ 76,96

Les bénéfices des industries canadiennes augmentent de 39,5%

Les industries canadiennes ont amassé \$5,34 milliards de profits nets au deuxième trimestre, soit 39,5 p. cent de plus que l'an dernier pour la même période.

Ces chiffres de Statistique Canada indiquent que les profits nets des mines canadiennes ont été de \$649 millions au

deuxième trimestre, comparativement à \$489 millions l'an dernier; ceux des manufactures de \$2,87 milliards, contre \$1,83 milliard l'an dernier, et ceux des autres industries de \$1,82 milliard, comparativement à \$1,51 milliard l'an dernier.

Avant impôt, les profits des sociétés étaient à leur plus

haut niveau depuis le début de 1981: ils atteignaient \$8,8 milliards au deuxième trimestre, en hausse de 4,5 p. cent par rapport à l'an dernier, l'industrie du papier comptant pour plus de 80 p. cent de cette augmentation. Au premier trimestre de 1981, ils étaient de \$8,9 milliards, alors que le record, établi au premier trimestre de 1980, était de \$9,3 milliards.

Quant au chiffre d'affaires global au deuxième trimestre de cette année, il s'est accru de 12,1 p. cent à \$153,16 milliards.

Hausse de 32% des ventes d'automobiles US

DETROIT (AFP) — Les ventes d'automobiles des constructeurs américains ont fait ressortir une augmentation globale de 32,1 p. cent au cours de la seconde décennie d'août par rapport à la même période de l'an dernier, selon des statistiques professionnelles publiées hier.

Leurs ventes ont porté sur 189 209 automobiles contre 161 104 pendant la même période de 1983.

Depuis le début de l'année, les constructeurs américains ont ainsi vendu 5,29 mil-

lions d'automobiles soit 24,6 p. cent de plus que pendant la même période de 1983 (4,25 millions).

Au cours de la seconde décennie d'août, les ventes de General Motors ont fait ressortir une augmentation de 30,6 p. cent par rapport à la même période de l'an dernier.

La progression a été de 41,2 p. cent chez Ford; de 28,3 p. cent chez Chrysler; de 25,5 p. cent chez AMC; et de 36,2 p. cent chez Honda.

Les ventes de Volkswagen U.S. par contre ont baissé de 11 p. cent.

LES BESTIAUX

Rapport hebdomadaire (PC) — Le total des arrivages au marché de Montréal cette semaine comprenait 982 bovins, 464 veaux, 32 moutons et 15 porcs.

Les prix s'établissent ainsi:

Génisses: commercial: \$53-65.

Vaches: D1, D2: \$56-61,50; D3: \$48-56; D5: \$40-48.

Taureaux: \$55-67,25.

Veaux de choix et bons animaux: \$75-105; moyens et communs: \$40-79.

Bons veaux de remplacement: \$75-102; moyens et communs: \$60-75.

Moutons: \$22-36.

Prix moyen du porc ontarien, lundi: \$81,20; mardi: \$81,80; mercredi: \$82,53.

rapports financiers express

Compagnies	Profits financiers (1000)			Revenus bruts (1000)		
	COURANT	L'AN DERNIER	VARIATION	COURANT	L'AN DERNIER	VARIATION
Monenco Ltd. (ingénierie conseil) Mont. Qué. 1er sem. 30 juin	(446)	881	—	56,700	63,500	+10%
Robert Mitchell (machinerie) Mont. Qué. 1er sem. 30 juin	385	213	+80%	23,200	22,000	+5%
Magnetics Intl. (poudre métallique) Mont. Qué. 1er sem. 30 juin	80	100	+20%	239	308	+22%
Donohue Inc. (pâtes et papier) Qué. Qué. 1er sem. 30 juin	12,817	1,217	+953	223,300	174,100	+28%
Banque Toronto-Dominion (banque) Tor. Ont. 9 mois 31 juil.	262,400	245,300	+6%	—	—	—
Victoria & Grey Trustco (fiducie) Tor. Ont. 9 mois 31 juil.	21,986	22,014	—	413,882	376,347	+9%
WCI Canada (électroménager) Guelph, Ont. 1er sem. 30 juin	3,139	4,555	+31%	80,600	86,200	+6%
La Luz Mines (mines) Tor. Ont. 1er sem. 30 juin	764	(443)	—	22,088	20,275	+8%
Phillips Cables (fils électriques) Brockville, O. 1er sem. 30 juin	(864)	618	—	88,400	84,000	+5%
Craigmont Mines (mines) Yanc. CB. 9 mois 31 juil.	989	280	+253	2,294	997	+130
Firestone Tire & Rubber (caoutchouc) Akron, Ohio 9 mois 31 juil.	51,000	65,000	+21%	2,960,000	2,630,000	+12%

LES FAITS SAILLANTS DE LA BOURSE

MONTREAL			
Volume:	Jeu	1,790,000	
	Mercredi	1,920,000	
Faits saillants:	Jeu	Mercredi	
Actions trans.	258	260	
Can	119	97	
Perles	78	79	
Industries	61	84	
Hauts 84	9	20	
Bas 84	3	2	
Valeurs les plus actives			
Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
147,175	Prolog	16	+
78,800	B. Valley Ind.	23 1/2	+
69,153	Bell Can. Ent.	33 1/2	+
37,880	Nova A.	6 1/2	+
37,763	Gulf Can.	17 1/2	+
Juniors/Mines et pétroles			
Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
208,500	Alcan	72	—
29,201	Chap. Res.	95	—
26,300	Intermet	15	+0,05
14,500	Lynx Can. Exp.	18	—
8,500	Talisman	29	—

TORONTO			
Volume:	Jeu	7,122,000	
	Mercredi	8,653,000	
Faits saillants:	Jeu	Mercredi	
Actions trans.	909	874	
Can	288	345	
Perles	305	268	
Industries	316	261	
Hauts 84	27	37	
Bas 84	24	12	
Valeurs les plus actives			
Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
130,040	Royal Tr. A.	29	+1/4
120,700	Dominion	25	+
110,692	Alcan	38 1/2	+1/4
98,450	Nova A.	6 1/2	+1/4
95,951	Northon Tel.	53 1/2	—1/2
Mines et pétroles			
Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
98,480	Prolog	16	+
97,600	C. Bell Ind.	28 1/2	+
76,600	G. Bell Res.	85	+
70,984	Blake Res.	105	+0,005
64,800	Fluor Dev.	22 1/2	+1/4

NEW YORK			
Volume:	Jeu	\$3,610,000	
	Mercredi	116,050,000	
Faits saillants:	Jeu	Mercredi	
Actions trans.	1,577	1,966	
Can	751	845	
Perles	767	745	
Industries	459	376	
Hauts 84	32	57	
Bas 84	5	6	
Indices Dow Jones:			
30 Ind.	1280,01	1241,94	+40,96
30 Ind.	524,05	527,92	+3,87
15 Ind.	128,44	131,16	+2,72
45 Ind.	476,81	480,69	+3,88
Indices Standard & Poor's:			
500 Comp.	187,78	186,61	+1,17
15 Ind.	190,52	189,11	+1,41
45 Ind.	68,52	69,17	+0,65
40 Ind.	17,20	17,07	+0,13
20 Ind.	14,35	14,02	+0,33

Les cotations des devises canadiennes:

Devise	Can.	Var.
Afrique du S. Rand	\$0,8500	
Allemagne O. Mark	\$0,4510	
Antilles	\$0,4840	
Arg. Saoudite	\$0,3765	
Australie	\$1,2420	
Autriche	\$0,0645	
Bahamas	\$1,3050	
Bahrein	\$3,5475	
Barbade	\$0,6695	
Belgique	\$0,022600	
Bermudes	\$1,3050	
Bretel	\$0,0084	
Bulgarie	\$1,2942	
Chine	\$0,0060	
Colombie	\$0,1740	
Corée	\$0,0050	
Costa Rica	\$1,2990	
Espagne	\$1,1985	
Etats-Unis	\$0,7165	
Fiji	\$0,1480	
France	\$0,2165	
Grèce	\$0,0117	
Guinée	\$0,3505	
Hong Kong	\$0,1660	
Hongrie	\$0,0264	
Inde	\$0,1170	
Indonésie	\$0,001265	
Irak	\$1,1900	
Irlande	\$1,4050	
Israël	\$0,0044	
Italie	\$0,000740	
Jamaïque	\$0,3500	
Japon	\$0,005405	
Koweït	\$4,4100	
Liban	\$0,2140	
Malaisie	\$0,0080	
Mexique	\$0,0069	
Norvège	\$0,1580	
N.-Zélande	\$0,6600	
Pakistan	\$0,0980	
Pays-Bas	\$0,4045	
Philippines	\$0,0115	
Portugal	\$0,0088	
Roumanie	\$0,2744	
Royaume-Uni	\$1,7052	
Singapour	\$0,6085	
Suède	\$0,1575	
Suisse	\$0,5485	
Tanzanie	\$0,0035	
Tchécoslo.	\$0,2060	
Trinitad-T.	\$0,5485	
Uruguay	\$1,5665	
Venezuela	\$0,1080	
Yugoslavie	\$0,0084	

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

Les cotations des devises canadiennes:

FRUITS/LÉGUMES

(PC) — Voici les prix payés au Marché central métropolitain tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Bleuets: \$1 5-800 à \$17,00 le panier de 11 pintes.

Pommes: Melba et autres variétés hâtives: 4x4 pintes, aux détaillants \$9,00, aux grossistes \$7,87; 12x3 lb, aux détaillants \$14,00, aux grossistes \$12,25; minot en vrac, aux détaillants \$11,00, aux grossistes \$9,63.

Régions à plus de 290 km de Montréal: ajout \$0,50.

Une allocation de transport de \$0,35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes chez le producteur ou l'emballer.

Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Légumes

Ail en tresse: \$2,50 à \$5,00 la tresse de 12 unités.

Aneth en branche: \$2,00 la doz de paquets.

Aubergines: \$7,00 à \$10,00 le boisseau.

Betteraves: \$1,00 à \$1,25 la boîte de 6 paquets; moyennes, \$2,50 à \$3,00 le sac de 25 lb; petites \$1,50 à \$2,00 le sac de 10 lb.

Brocoli: glacé \$7,50 à \$8,50 la caisse de 14 unités; ordinaire \$6,50 à \$7,50 la caisse de 14 unités.

Carottes: \$1,50 à \$2,00 la boîte de 12 paquets; \$2,00 à \$2,50 le sac de 25 lb; \$5,00 à \$6,00 le sac de 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb; carottes mini: \$5,00 à \$6,00 la caisse de 20 sachets de 12 oz; grosses, \$6,00 à \$7,00 la caisse de 24 unités; pré-refroidi: \$6,50 à \$7,00 la caisse de 24 unités.

Chicoree: \$5,00 à \$6,00 la caisse de 12 à 16 unités.

Choux chinois: \$6,50 à \$7,50 la caisse de 12 unités.

Choux de Bruxelles: \$9,00 à \$11,00 la caisse de 12 casseaux de 10 oz.

Choux de Savoie: \$5,50 à \$7,00 la caisse de 12 unités.

Choux-fleurs: \$8,00 à \$10,00 la caisse de 12 unités.

Choux-fleurs en vrac: \$10,00 à \$14,50 pour 12 unités.

Choux rouges: \$4,00 à \$5,00 la caisse de 12 unités.

Choux verts: \$2,50 à \$3,00 la caisse de 40 lb; \$2,50 le sac de 50 lb.

Ciboulette: \$4,00 à \$5,00 la doz de paquets.

Concombres de serre: sans pépin, petits \$3,00 à \$4,00 la caisse de 12 unités; moyens \$4,00 à \$5,00; gros \$5,00 à \$6,00, de champs \$4,00 à \$5,00 la caisse de 6 doz, à mariner, petits, \$16,00 le boisseau, moyens \$9,00 à \$12,00 le boisseau, gros \$7,00 à \$9,00 le boisseau.

Courgettes zucchini: \$3,00 à \$4,00 la caisse de 20 lb.

Epinards: \$5,00 à \$6,00 la caisse de 12 sachets de 10 oz; \$6,00 à \$7,00 le boisseau.

Haricots jaunes: \$3,00 à \$5,00 le sac de 20 lb.

Haricots verts: \$3,00 à \$5,00 le sac de 20 lb.

Haricots verts plats: \$5,50 à \$7,50 le sac de 20 lb.

Laitue trisée: \$6,00 à \$7,00 la caisse de 24 unités; Boston, \$5,00 à \$5,50 la caisse de 16 unités; romaine: \$5,50 à \$6,00 la caisse de 16 unités; Iceberg, \$5,00 à \$5,50 la caisse de 18 unités; pré-refroidi: \$5,50 à \$6,00 la caisse de 18 unités.

Mais sucré: \$4,00 à \$4,50 le sac de 6 doz d'épis.

Menthe verte: \$3,00 pour 12 paquets.

Navets blancs: \$3,50 à \$4,00 le sac de 25 lb.

Oignons blancs à mariner: \$6,00 le sac de 10 lb.

Oignons jaunes: gros, \$10,00 à \$12,00 les 50 lb; petits, \$0,75 à \$0,90 le sac de 10 lb; moyens \$1,25 à \$1,55 le sac de 10 lb, \$3,00 à \$3,50 le sac de 25 lb, \$7,00 à \$8,00 le 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb, \$6,00 à \$7,00 le sac de 50 lb.

Oignons verts: \$2,00 à \$2,50 la boîte de six paquets.

Oignons verts, jeunes: \$2,50 à \$3,00 la boîte de 6 paquets; \$4,50 à \$6,00 la caisse de trois doz; glacés \$6,00 à \$7,50 la caisse de 4 doz.

Panais: \$7,00 le sac, de 20 lb.

Persil: \$4,50 à \$7,00 les 5 doz de paquets.

Piments verts: \$4,00 à \$6,00 le boisseau.

Piments rouges: \$17,00 à \$20,00 le boisseau.

Poireaux: \$12,00 à \$13,00 la boîte de 12 boîtes de 3 unités, \$3,00 à \$3,50 la boîte de 12 unités.

Pommes de terre nouvelles: grosses, (lavées) \$6,50 à \$7,00 le sac de 50 lb; nouvelles \$0,70 à \$1,00 le sac de 10 lb (lavées); \$1,35 à \$1,50 le sac de 20 lb (lavées); \$3,00 à \$3,50 le sac de 50 lb (lavées); \$5,00 à \$5,50 le sac de 10x5 lb (lavées); \$5,00 à \$6,00 la caisse de 50 lb (lavées); rouges, \$6,25 à \$7,00 la caisse de 50 lb. Arrivages: 350,000 lb.

Radis: \$6,00 à \$7,00 la caisse de trois doz de paquets; \$4,00 à \$4,50 la caisse de 30 sachets de 6 oz ou 12 sachets de 16 oz.

Rutabaga: moyens \$4,50 à \$5,50 le sac de 50 lb; gros, \$2,50 à \$3,50 le sac de 25 lb.

Tomates: de champ roses, \$4,50 à \$6,00 la caisse de 20 lb; rouges, \$2,50 à \$4,50 la caisse de 20 lb; tomates-cerises, \$7,00 à \$9,00 la caisse de 12 chopines.

LES OBLIGATIONS

1990

[illegible]

1260-

[illegible]

INDUSTRIELLES	112,98	+0,14
---------------	--------	-------

[illegible]

L'OR		A.H.A. Auto Abstainers' 10 pld Action Traders AIRC International C Autocrown Corp. Benvan Holdings Candy Investments Ltd Cdn Gas Epy Lts Wt Carven Chadwick R and D Geminil Food Global Communications co Goodrich Elevator H.O. Financial Highland Queen	1.25 1.50 3.00 10.00 26 29 1.25 1.75 1.15 1.25 25 35 25 35 1.80 1.90 25.00 27.00 24.00 26.00 70 110 35 50	Levy Ind Longford Equip com Longford plat Longford Equipment w Menetec plat O'Toole Food (split) Paramount Funding Corp Pavcom Polycom Fony Sporting Goods Readyfeds Russell Holdings Smt Mortgage Superback Corp Teleon Int'l Telescan Tech	18.50 -- 2.50 2.75 2.50 2.75 3.25 3.50 58 63 1.50 1.75 2.75 4.25 2.50 4.00 03 25 50 -- 40 8.50 9.00 2.75 3.25 7.00 20 30
(AP) — Voici les cours de l'or (once de Troyes) à la fermeture des principaux marchés mondiaux hier, en devises US, avec entre parenthèses les cours de clôture de la veille.					
Londres: \$352.00 (\$345.50)					
Paris: \$351.35 (\$343.62)					
Francfort: \$355.02 (\$346.53)					
Zurich: \$351.50 (\$345.25)					
Hong Kong: \$351.85 (\$346.70)					
L'once d'or hier à la fermeture était cotée en devises canadiennes à \$452.65 à l'offre comparativement à \$460.06 à la demande par la FIDUCIE GUARDIAN et l'argent à \$9.85 à l'offre comparativement à \$10.19 à la demande.					
L'once d'or fin cotait \$455 à l'offre et \$463 à la demande, en devises canadiennes, mercredi à la clôture des transactions. Ces cotes sont fournies par la société Deak-Perera Canada Inc., courtier en métaux précieux et devises.					
LE DOLLAR					
MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé hier en baisse de 1-25 et cotait \$1,299.4 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 13-25 à \$1,705.1.					
A New York, le dollar canadien a gagné 3-100 à \$0,7696 mais la livre a perdu 9-25 à \$1,3122.					
DIVIDENDES					
Cambridge Shopping C.V Guilford Mills Int'l King's Tabe Inc La General Services Loblaws Companies Maritime Electric Co. Mid-America Ind Nathan's Famous Inc Pennsylvania Enter. Toronto-Dominion Bank Victoria & Grey Trustco Wherehouse Entertainment	23 0.11 trim. 0.17 trim. 10% de fact. 0.13-0.14 trim. 0.07 trim. 0.50 trim. 0.11 trim. 5% de fact. 0.10 trim. 0.19 trim. 0.14 trim. 6 pour 4 L'act.	Levy Ind Longford Equip com Longford plat Longford Equipment w Menetec plat O'Toole Food (split) Paramount Funding Corp Pavcom Polycom Fony Sporting Goods Readyfeds Russell Holdings Smt Mortgage Superback Corp Teleon Int'l Telescan Tech	18.50 -- 2.50 2.75 2.50 2.75 3.25 3.50 58 63 1.50 1.75 2.75 4.25 2.50 4.00 03 25 50 -- 40 8.50 9.00 2.75 3.25 7.00 20 30		
PAIEMENT ENREGIS					
16-10-84 14-09-84 23-09-84 15-11-84 01-10-84 01-10-84 14-09-84 01-10-84 15-09-84 26-10-84 26-09-84 15-10-84	C2-10-84 24-09-84 17-09-84 19-10-84 15-09-84 14-09-84 01-09-84 01-10-84 01-09-84 26-09-84 31-08-84 21-09-84				

FILMS, SPECTACLES

■ Le Complexe Desjardins, dans le cadre des fêtes du **450^e anniversaire de la venue de Jacques Cartier**, présente le 24 août: animation extérieure «Bonheur», à 12 h; Jean-Yves Bono, à 12 h 30; animation avec les Clowns du Québec, à 14 h, 16 h, 17 h et 18 h; Réal Volant, musicien montagnais, à 19 h; Sol, à 21 h.

■ Le Groupe electro-acoustique de Concordia présente des concerts sur les pelouses du campus Loyola, 7 141 ouest, rue Sherbrooke, les 24, 25 et 26 août, à partir de 13 h, chaque jour. Une sculpture en tissu et fibres sera construite durant les trois jours, enveloppant arbres, fleurs, spectateurs et divers autres objets. Toute la population est invitée à y participer en apportant son talent créateur, du tissu et des fibres. Des hibachis sont mis à la disposition des mélomanes pique-niqueurs à qui on offrira d'ailleurs des épis de blé d'Inde. On peut y amener les enfants. Renseignements complémentaires: 482-0320, poste 611.

■ Les finissants de la troisième session du Camp musical du Centre de la Nature de Laval présentent des **concerts** le 24 août, à 19 h 30, au sous-sol du chalet du Centre, 901, avenue du Parc, quartier Saint-Vincent-de-Paul, ainsi que les 25 et 26 août, à 15 h 30 (petits ensembles) et à 19 h 30 (chorale et harmonie).

■ L'Eglise évangélique de Dorion présente des **films religieux** en plein air, à 21 h 30, les vendredis et samedis, au coin des rues Harwood et Lotbinière, à Dorion, jusqu'à la fête du Travail. C'est gratuit.

DIVERS

■ Les marchands de la Place-Ville-Marie, en collaboration avec les restaurant La Popina et les brasseurs de la bière Molson, invitent le public à **danser** sous les étoiles, au cœur du centre-ville, à la Place-Ville-Marie, les vendredis soirs, du 17 au 31 août, à partir de 20 h. En cas de pluie, cette activité sera contremandée.

■ L'Union française, 429, avenue Viger, présente une exposition réunissant une soixantaine des plus grands poètes français du 19^e siècle à nos jours. L'exposition se compose de 25 panneaux présentant des poèmes illustrés par des tableaux, gravures, lithographies; elle se poursuit jusqu'au 1^{er} septembre, du lundi au vendredi, de 13 h à 20 h, les samedis, de 13 h à 18 h. Entrée gratuite. Renseignements complémentaires: 845-5195.

■ Le Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche offre au camping de la Côte-Sainte-Catherine les activités suivantes au cours du week-end: de l'**aire de repos du cormoran à aigrettes**, les 24 et 25 août (rendez-vous sur la plage, à 13 h 30 et 15 h 30); **jeu de la végétation**, les 25 et 26 août (sur la plage, à 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30); causerie-débat sur les **rapides de Lachine**, le 25 août (rendez-vous à l'amphithéâtre, à 20 h 30 et 22 h); projection du film **Montréal**, le 24 août (rendez-vous à l'amphithéâtre, à 20 h 30 et 22 h). Les responsables de l'interprétation ont aussi mis sur pied des activités sans animateur-interprète (voir le panneau d'interprétation installé près du restaurant du camping). Les groupes peuvent réserver les services d'un animateur-interprète une demi-journée par semaine: 514-873-2843.

■ Le personnel du parc des Îles de Boucherville organise un **randonnée d'observation des oiseaux**, le 25 août, à 10 h (rassemblement au stationnement des autos); et une **randonnée d'interprétation des marais**, le 26 août, à 13 h (rassemblement au stationnement des autos). Renseignements complémentaires: 514-873-2843.

■ La Société pour la **promotion de la danse traditionnelle** invite le public à se joindre à son club de danse, le 24 août, au 10 est, rue Notre-Dame, à 20 h 30. Renseignements complémentaires: 514-598-8295.

CONFÉRENCE

■ Le Service d'animation et d'éducation du Musée d'art contemporain de Montréal présente une conférence de Mme Anne Cauquelin, agrégée de philosophie et professeure à l'Université de Paris à Nanterre, le 24 août, à 14 h 30. Elle exposera un **point de vue philosophique à la réflexion autour de l'organisation urbaine**.

RÉUNION

■ L'association «**Amitié-Plus**», organisme sans but lucratif regroupant des personnes seules, séparées, divorcées ou veuves, tient un café-rencontre, le 24 août, à 19 h 30, au Pavillon Mercier, 6 020, boulevard Robert. Renseignements complémentaires: Lucille, 729-7298; Micheline, 382-2637 ou 276-0808.

ACTIVITÉS PHYSIQUES

■ Le **Monde à bicyclette** organise des randonnées à bicyclette pour les gens qui veulent prendre le temps de vivre, en visitant, en groupe, les environs de Montréal, sans aucun frais. Le 26 août, il y aura une excursion au mont Saint-Bruno. Rassemblement à 8 h 30, à l'angle des rues Sherbrooke et Parc-Lafontaine. Un mécanicien et un secouriste accompagnent le groupe. Prière d'apporter son lunch. Renseignements complémentaires: 849-9700.

■ Le Service des loisirs de Brossard reçoit les inscriptions pour ses **activités aquatiques**, le 25, 26, 27 août, à l'école secondaire Antoine-Brossard, 3 055, boulevard de Rome. Les inscriptions pour les **activités sportives** se tiennent le 25 août, à l'Aréna Michel-Normandin, 3 105, boulevard de Rome (pour les sports sur glace) et le 26 août, de 13 h à 16 h, ainsi que le 27 août, de 19 h à 21 h, à l'école secondaire Antoine-Brossard (autres activités sportives). Renseignements complémentaires: 676-0201, poste 206.

■ Une **course d'orientation** avec M. Bertrand Lemêtre se tient tous les samedis, de 10 h à 12 h, à la base de plein air de Longueuil. Départ du pavillon d'accueil.

■ La station touristique de Bromont offre gratuitement un **parcours d'hébertisme** aménagé dans les sous-bois. La station est ouverte tous les jours, de 10 h à 19 h. On s'y rend par l'autoroute des Cantons de l'Est, sortie 78.

■ M. Bertrand Lemêtre, directeur technique de la Fédération d'orientation du Québec, invite la population de

Longueuil à des **courses d'orientation en forêt** pour débutants, les samedis, de 10 h à 12 h. Cette activité est offerte gratuitement et s'adresse à toutes les personnes âgées de 7 à 77 ans. Lieu du départ: le pavillon d'accueil de la Base de Plein air (angle des rues Adoncour et Curé-Poirier).

DÉVELOPPEMENT

PERSONNEL

■ Le YWCA invite les femmes à participer aux activités de son **Centre de gestion**, au cours de la session se déroulant du 10 septembre au 2 décembre: Femme et monde financier; Marché boursier; Mettre sur pied sa propre entreprise; L'immobilier; Affirmation de soi; Stress au travail; Gestion du temps; Communications écrites; Communications verbales; La femme et le droit; Nouveau départ. Dans le secteur de l'informatique, le centre organise «Les dimanches de l'informatique» et un cours sur l'informatique dans la petite entreprise. Les inscriptions peuvent se faire sur place, au 1 355 ouest, boulevard Dorchester, du lundi au jeudi, de 10 h à 20 h; le vendredi, de 10 h à 17 h; les samedis matins 25 août, 8 et 15 septembre. Renseignements complémentaires: 866-9941.

■ La Maison internationale de la Rive-Sud, 2 465, boulevard Lapinière, à Brossard, offre en collaboration avec le Ministère des Communautés culturelles et de l'immigration du Québec des **cours de français gratuits** aux Néo-Québécois. Pour débutants, les lundis et mardis, du 17 septembre au 6 novembre (date limite des inscriptions, le 7 septembre, de 9 h à 21 h — test de classement le 10 septembre, à 21 h); niveau intermédiaire, les mercredis et jeudis, du 19 septembre au 7 novembre (date limite des inscriptions, le 7 septembre, de 9 h à 21 h — test de classement le 12 septembre à 19 h). La Maison internationale offre également des **cours d'espagnol**, du 10 septembre au 17 décembre pour les niveaux débutant et intermédiaire; du 4 septembre au 11 décembre, pour le niveau avancé. Inscriptions avant le 28

août; test de classement le 30 août. Renseignements complémentaires: Paula Oliveira, 656-4723 ou 656-5275.

■ La Base de plein air de Longueuil offre une **séance d'initiation à l'astronomie** avec Mme Huberte Palardis, du Club de loisirs scientifiques de Montréal, le 24 août, à 20 h. Après l'exposé de Mme Palardis, les participants pourront observer le ciel dans un télescope de 10 pouces. Les personnes possédant des jumelles astronomiques ou des télescopes sont priées de les apporter avec eux.

■ Le Collège de Saint-Césaire, dirigé par les Frères de Sainte-Croix, offre des **cours par correspondance**: français, anglais, dactylographie, sténographie. Renseignements complémentaires: le frère Albert Saint-Yves, Collège de Saint-Césaire, 1 390, rue Notre-Dame, Saint-Césaire J0L 1T0; téléphone, 469-3143. Par ailleurs, le Collège accepte encore des garçons promus en première année du secondaire.

■ Une session gratuite d'**initiation au massage** est offerte du 24 août, à 18 h 30, au 26 août, à 17 h. Renseignements complémentaires et réservations: 514-694-3703.

DEMAIN

■ Rencontre-Jeunesse invite les jeunes de 15 à 35 ans à voir le film «**Maria Goretti**», le 25 août, à 16 h 30, à la salle Saint-Louis-de-Gonzague, angle des rues Rachel et Fullum. La projection du film sera suivie de la célébration de l'eucharistie et d'un buffet froid. Tout est gratuit. Renseignements complémentaires: 844-6155 (le matin avant 11 h 30 ou après 18 h 30).

■ M. Sherman Friedland, directeur de l'**Orchestre de Concordia**, tiendra des auditions pour le recrutement de nouveaux membres pour la saison 1984-1985, le 25 août et le 1^{er} septembre. Pour rendez-vous: Irving Mandel, 486-5894. Les répétitions ont lieu les lundis soirs à la chapelle de Loyola, 7 141 ouest, rue Sherbrooke, à partir du 10 septembre.

■ Pour clôturer la saison estivale du **Vieux-Fort de l'île Sainte-Hélène**, on y organise, les 25 et 26 août, de 10 h à 17 h, diverses activités: démonstrations militaires; mousquets, canons, fifres, cornemuses et tambours; à midi, tir d'un canon de 24 livres; au bivouac militaire, visite des cantines; visites guidées du fort; repas légers au Festin du Gouverneur. Frais d'entrée: adultes, 1,50 \$; enfants, 1 \$. Renseignements complémentaires: 861-6701.

■ Le centre «**Chez-Nous**», 7 434, rue Saint-Hubert, tient un **bazar** le 25 août, de 10 h à 18 h.

■ La Sentinelle, centre d'hébergement pour hommes de 18 à 30 ans, à but non lucratif, organise une **vente de garage**, les 25 et 26 août, au 6 548, rue de Châteaubriand. Les gens pouvant disposer d'articles usagés sont priés des les apporter à l'adresse sus-mentionnée. Renseignements complémentaires: Daniel Rochon ou Micheline Poulin, 271-5187 ou 495-4400.

■ L'Association des bénévoles du Centre hospitalier de soins prolongés de Ville-Émard organise une **épluchette de blé d'Inde** pour ses bénéficiaires, le 25 août, de 11 h 30 à 15 h 30, en plein air, en face du 6 935, rue Hamilton. En cas de pluie, l'événement sera contremandé.

EN VRAC

■ Le CLSC Métro tient une séance d'information sur le **logement**, le 26 août, à 13 h, à la clinique du métro Guy. Un avocat de l'aide juridique sera sur place pour répondre aux questions. Renseignements complémentaires: 932-2616.

■ L'Association internationale des **secrétaires professionnelles**, section Ville-Marie, invite toutes les secrétaires à une soirée d'information sur son programme d'activités, le 28 août, à 18 h, au Holiday Inn Le Richelieu, salon

Athos, 505 est, rue Sherbrooke. Réservations: 733-5243.

■ Le CLSC Longueuil-Ouest, 201 ouest, boulevard Curé-Poirier, offre aux femmes une série de 11 rencontres pour les aider à **vivre pleinement leur sexualité**, le mercredi, à 18 h, du

19 septembre au 28 novembre. Une halte-garderie sera disponible. Entrevues préliminaires les 5 et 12 septembre pour déterminer si les rencontres conviennent à toutes. Renseignements, complémentaires: 651-9830, poste 319, avant le 5 septembre.

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «Purple Rain»: 20:00. «AC/CD let them be rock»: 18:20, 22:00. **ASTRE (2):** «Gremlins»: 18:05, 21:45. «Lessiter»: 20:00. **ASTRE (3):** «Contre toute attente»: 21:25. «La Fièvre du printemps»: 19:30. **ASTRE (4):** «Le foire des ténèbres»: 18:10, 21:45. «La nuit de l'évasion»: 19:50.

BEAVER: «Babylon Pink»: 12:05, 14:30, 16:55, 19:20, 21:45. «Easy Alice»: 11:00, 13:25, 15:30, 18:15, 20:40.

BERRI (1): «Le Père Noël est une ordure»: 13:45, 15:35, 17:30, 19:30, 21:30. **BERRI (2):** «L'été meurtrier»: 13:10, 15:40, 18:25, 21:00.

BERRI (3): «Les dieux sont tombés sur la tête»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 22:00. **BERRI (4):** «Les Mots pour le dire»: 13:15, 15:10, 17:05, 19:00, 20:50.

BERRI (5): «Le monde selon Garp»: 13:05, 15:35, 18:05, 20:40. **BIJOU:** «Camera indiscreta»: 12:15, 14:53, 17:41, 20:19. «Passion intime»: 13:37, 16:25, 19:03, 21:14.

BONAVENTURE (1): «Bachelor Party»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15. **BONAVENTURE (2):** «Meatballs II»: 12:15, 14:00, 15:45, 17:30, 19:15, 21:00.

BROSSARD (1): «Ghostbusters»: 13:15, 17:15, 19:15, 21:15. **BROSSARD (2):** «Red Dawn»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

BROSSARD (3): «The Woman in Red»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30. **CARREFOUR (1, Saint-Jérôme):** «Officier à Gentlemen»: 19:30. «Les oiseaux du printemps»: 21:45.

CARREFOUR (2): «Christine»: 19:30. «Contre toute attente»: 21:30.

CARRÉ SAINT-LOUIS: «Exubérante et enjouée»: 11:30, 14:55, 18:25, 21:55. «Tout le monde en rêve»: 12:45, 16:10, 19:40. «Rêves voluptueux»: 13:40, 17:12, 20:40.

CARTIER-LAVAL: «Louisiane»: 19:00, 21:20.

CHAMBLY: «Quelle affaire»: «A Miami, faut le faire»: Lun., ven., sam.: 19:30. **CHAMPLAIN (1):** «Cannonball II»: 13:40, 17:35, 21:35. «Les Aventuriers du bout du monde»: 15:40, 19:40.

CHAMPLAIN (2): «Louisiane»: 14:00, 16:30, 19:00, 21:30.

CINÉMA V: «Terms of Endearment»: 19:00. «Educating Rita»: 19:15. «Greystoke: The Legend of Tarzan, Lord of the Apes»: 21:30. «The Hunger»: 21:45.

CINÉMA CRISTAL: «Come Back», «Dogs of War», «Le club des plaisirs».

CINÉMA DE MONTREAL (1): «Le livre de la jungle»: 14:45, 18:10, 21:40. «Tron»: 13:00, 16:20, 19:45.

CINÉMA DE MONTREAL (2): «Au nom de tous les miens»: 12:15, 16:30, 20:45. «Harlequins»: 15:00, 19:15.

CINÉMA DE PARIS: «The Last Starfighter»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.

CINÉMA DU VILLAGE: «Kansas City Trucking Co»: 18:30, 20:15, 22:00.

CINÉMA LA CITÉ (1): «Dreamscape»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.

CINÉMA LA CITÉ (2): «Sheena»: 19:00, 21:10.

CINÉMA LA CITÉ (3): «Revenge of the Nerds»: 21:30.

CINÉMA RIVE-NORD (1) (Repentigny): «Louisiane»: 21:00. «Le faucon»: 19:30, 19:30.

CINÉMA RIVE-NORD (2): «Gremlin»: 21:05, Dim., 15:05, 21:05. «Les fesses à l'air»: 19:30, Dim., 13:30, 19:30.

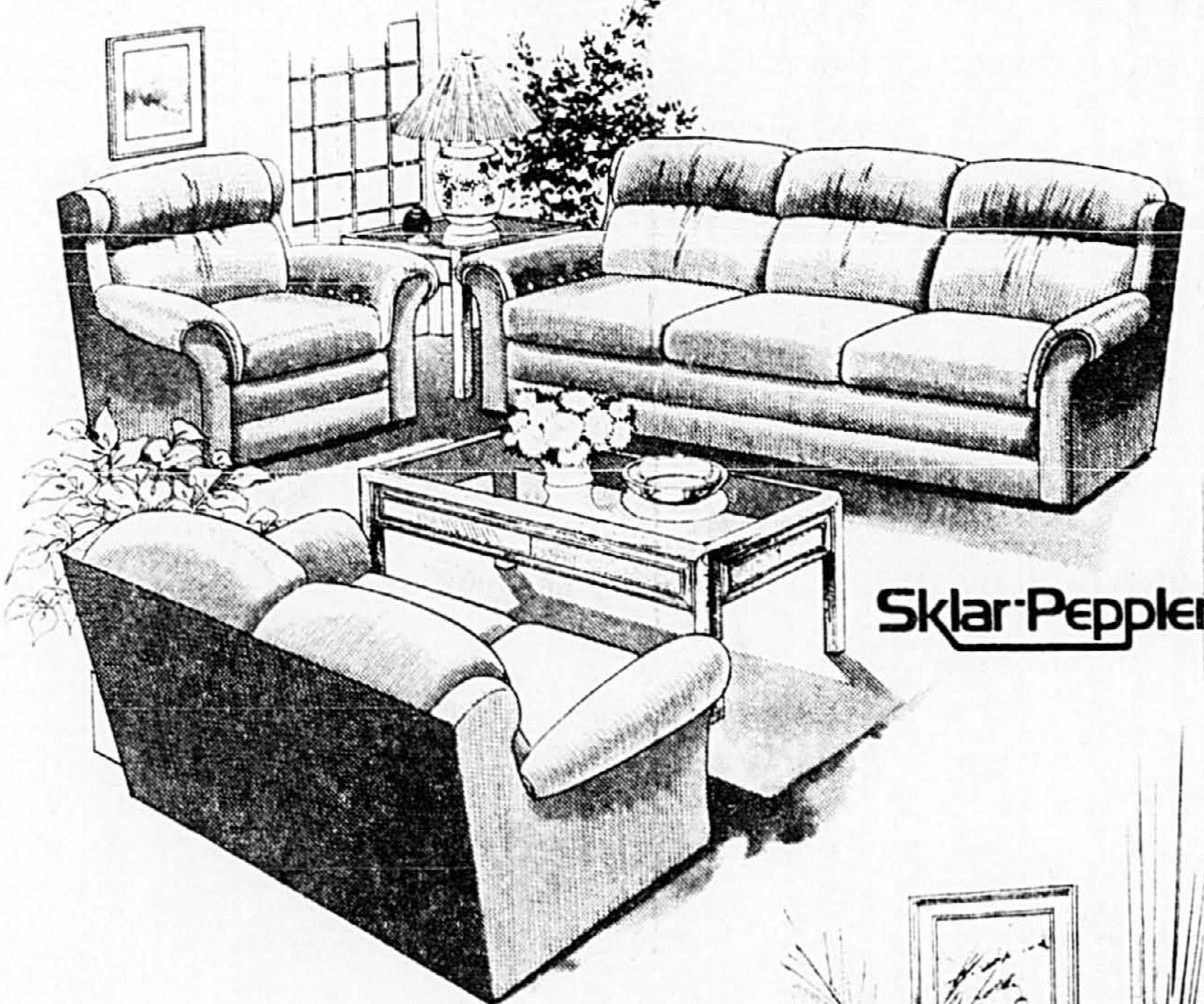
CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: «Le révo-

“FAITES PLACE À L'ENTREPÔT”

CECI SIGNIFIE DES ÉPARGNES EXCEPTIONNELLES SUR MEUBLES, ÉLECTROMÉNAGER, TAPIS

AUCUN INTÉRÊT DURANT 6 MOIS SUR TOUT ACHAT MINIMUM DE 500\$

Versement comptant 25% sur crédit approuvé.



Superbe mobilier contemporain en luxueux velours DRALON.

Bras souplesment arrondis, capitonnage épais, dossier à appui-tête séparé très confortable. Coussins de mousse réversible pour les sièges et dossiers en mousse épaisse.

CANAPÉ ET FAUTEUIL \$699 Causeuse \$399

Mobilier de salle à manger traditionnel 9 pièces

Une élégance traditionnelle, riche contre-plaqué et chêne massif. Garniture en ronce d'orme. L'ensemble comprend un buffet de 83 x 22 x 24", vaisselier de 77 x 21 x 53", une table à piètement double 42 x 66" qui s'ouvre jusqu'à 98" avec 2 rallonges. 4 chaises et deux fauteuils droits garnis de velours beige neutre.

\$3899

Desserte assortie \$649



Arrese Brothers

CARPETTES

MAINTENANT jusqu'à **50%** de réduction

LÉON

IMPORTEZ LE ... OU FAITES LE LIVREZ (livraison en moins de 48 heures moyennant un supplément).

MONTREAL.
Centre 2000, boul. St-Martin ouest, Laval
Sortie 9 de l'autoroute des Laurentides
Tél: (Ligne de Montréal) — 336-7741
Tél: (Laval) — 688-3851
LUN.-MER. 9 h 00 - 18 h 00
JEU. et VEN. jusqu'à 21 h 00
SAM. jusqu'à 17 h 00

Il n'y en a pas deux comme **Léon**

SPECTACLES

l'unionnaire: 18:35. «Twelve angry Men»: 20:35.
COMMODORE: «Délices pour couples érotiques». «T'as jamais vu ça». «Ce merveilleux aphrodisiaque».
COMPLEXE DESJARDINS (1): «Yenti»: 12:45, 15:15, 17:45, 20:15.
COMPLEXE DESJARDINS (2): «Poursuite la plus folle au monde»: 12:45, 16:05, 19:25. «Surprise party»: 14:20, 17:40, 21:00.
COMPLEXE DESJARDINS (3): «Passions intimes»: 12:15, 14:50, 17:25, 20:00. «Caméra indiscreète»: 13:30, 16:05, 18:40, 21:15.
COMPLEXE DESJARDINS (4): «Piège pour homme seul»: 12:25, 16:00, 19:35. «Touareg»: 14:05, 17:40, 21:15.
CRÉMAZIE: «Zelig»: 19:30, 21:15.
DAUPHIN (1): «Le Livre de la jungle»: 13:00, 16:20, 19:40. «Trans»: 17:40, 21:10.
DAUPHIN (2): «Tout feu tout flamme»: 14:15, 16:30, 19:00, 21:20. Du lun. au jeu., 19:00, 21:20.
DÉCARIE SQUARE (1): «Red Dawn»: 12:15, 14:30, 16:45, 19:00, 21:15.
DÉCARIE SQUARE (2): «Jungle Books»: 12:30, 14:15, 16:00, 17:45, 19:30, 21:15.
DORVAL (1): «Tightrope»: 19:00, 21:15.
DORVAL (2): «Dreamscape»: 19:30, 21:30.
DORVAL (3): «Revenge of the Nerds»: 19:10, 21:10.
ELYSEE (1): «Antonia»: 19:20, 21:30.
ELYSEE (2): «Équateur»: 19:15, 21:15.
ESPACE 9: «La Perle noire»: Du ven. au dim.: 21:15.
ÈVE: «The Greatest little cathouse in Las Vegas»: 10:00, 21:05, 14:15, 16:25, 18:35, 20:45. «Her last fling»: 11:05, 13:05, 15:15, 17:30, 19:40, 21:50.
FAIRVIEW (1): «The Never Ending Story»: 18:00, 19:45, 21:30.
FAIRVIEW (2): «Sheena»: 19:00, 21:10.
FLEUR DE LYS: «La Poursuite du diamant vert»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
GREENFIELD (1): «Race». «Frison»: 18:20, 20:00.
GREENFIELD (2): «À la poursuite du diamant vert»: 19:00, 21:00.
GREENFIELD (3): «Ils la louve des S.S.». «Ils la gardienne des rois du pétrole»: 18:30, 20:10.
GUY: «Debbie downs Dalls II»: 12:00, 14:45, 17:30, 20:15. «Girl's Best Friend»: 13:20, 16:05, 18:50, 21:35.
IMPERIAL: «Indiana Jones: The Temple of Doom»: 12:15, 14:35, 16:55, 19:15, 21:35.

JEAN-TALON: «Cannonball II»: 13:30, 17:30, 21:30. «Les aventuriers du bout du monde»: 15:30, 19:30.
KENT (1): «Tightrope»: 19:00, 21:10.
KENT (2): «The Karate Kid»: 18:15, 20:45.
L'AMOUR: «Midnight Heat»: 12:00, 14:10, 16:20, 18:35, 20:45. «People»: 13:05, 15:20, 17:30, 19:45, 21:55.
L'AUTRE CINÉMA: «Le balafre»: 18:15. «La mémoire»: 18:45. «L'amie»: 21:15. «L'Aventure, c'est l'aventure»: 21:30.
LAVAL (1): «Indiana Jones: the Temple of Doom»: 19:15, 21:35.
LAVAL (2): «Tightrope»: 19:05, 21:20.
LAVAL (3): «Dreamscape»: 18:00, 19:55, 21:50.
LAVAL (4): «Gremlin»: 19:05, 21:15.
LAVAL (5): «Sheena»: 19:20, 21:30.
LOEWS (1): «Gremlins»: 12:30, 14:40, 16:50, 19:00, 21:15.
LOEWS (2): «Top Secret»: 12:15, 14:00, 15:50, 17:40, 19:30, 21:30.
LOEWS (4): «The Never Ending Story»: 12:30, 14:20, 16:15, 18:10, 20:00, 21:50.
LOEWS (5): «Grand View USA»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
MASCOUCHE (1): «Louisiane»: 21:05. «Le faucon»: 19:30.
MASCOUCHE (2): «À la poursuite du diamant vert»: 21:15. «Faut pas en faire un drame»: 19:30.
MERCER: «Au nom de tous les miens»: 20:30. «Harlequin»: 19:00.
ODÉON LAVAL (1): «Cannonball II»: 13:00, 17:00, 21:15. «Un couple en fuite»: 15:10, 19:20.
ODÉON LAVAL (2): «The Woman in Red»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
OMEGA (1): «Tonnerre»: Ven. 15:15, 18:35, 21:55. Du lun. au jeu., 21:10. «Les aventuriers du cobra d'or»: Ven. 13:30, 16:50, 20:10. Du lun. au jeu.: 19:30.
OMEGA (2): «Bon chic, bon genre, mais vide de plaisir»: Ven. 13:30, 16:20, 19:10, 22:00. Du lun. au jeu.: 20:55. «Raffinement de luxure»: Ven. 14:55, 17:45, 20:35. Du lun. au jeu.: 19:30, 21:40.
OUIMETOSCOPE: «L'Habilleuse»: 21:30. «La quatrième dimension»: 19:15, 21:15.
OUTREMOONT: «Il était une fois l'Amérique»: 15:00, 20:00.
PALACE (1): «Tightrope»: 12:30, 14:40, 16:50, 19:00, 21:10.
PALACE (2): «Sheena»: 12:50, 15:10, 17:15, 19:25, 21:35.
PALACE (3): «Star Trek III: the Search for

Spock»: 13:20, 15:20, 17:20, 19:25, 21:30.
PALACE (4): «Joy of Sex»: 12:30, 14:20, 16:10, 18:00, 19:50, 21:40.
PALACE (5): «The Karate Kid»: 13:30, 16:00, 18:30, 21:00.
PALACE (6): «Purple Rain»: 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.
PAPINEAU (1): «Bon chic, bon genre, mais avides de plaisir»: 12:00, 14:40, 17:20, 20:05. «Raffinement de luxure»: 13:20, 14:00, 18:40, 21:25.
PAPINEAU (2): «Salon de massage privé»: 12:00, 15:40, 19:25. «Ma mère me prostituée»: 13:20, 17:05, 21:45. «Chambre d'amis très particulière»: 14:25, 18:10, 22:00.
PARADIS (1): «Surprise Party»: 19:50. «Rock Brillantine»: 21:35.
PARADIS (2): «Tendres passions»: 21:00. «Un homme, une femme, un enfant»: 19:15.
PARADIS (3): «La foire des ténèbres»: 18:20, 21:55. «La nuit de l'évasion»: 20:00.
PARALLÈLE: Sam., dim., «Orféus Negros»: 19:30. «Les visiteurs du soir»: 21:30.
PARIS (1): (Saint-Hyacinthe): «Pour la peau d'un filice»: 19:00, 19:00. «Indiana Jones: the Temple of Doom»: 21:00.
PARIS (2): «Trois Bavaroises à Paris»: 19:00. «Leçons très particulières»: 20:40. «Tendres souvenirs d'une bouche gourmande»: 21:50.
PLACE DU CANADA: «Ghobusters»: 13:15, 17:15, 19:15, 21:15.
PLACE LONGUEUIL (1): «Louisiane»: 14:00, 16:30, 19:00, 21:30.
PLACE LONGUEUIL (2): «Cannonball II»: 15:40, 19:40. «Tendre combat»: 13:40, 17:40, 21:35.
PLACE VILLEMARIE (1): «Under the Volcano»: 12:30, 14:45, 16:55, 19:05, 21:25.
PLACE VILLE-MARIE (2): «Moments»: 12:45, 14:30, 16:15, 18:00, 19:45, 21:30.
PLAZA ALEXIS-NIHON (1): «Red Dawn»: 12:45, 15:00, 17:15, 19:30, 21:45.
PLAZA ALEXIS-NIHON (2): «The Woman in Red»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
PLAZA ALEXIS-NIHON (3): «Meatballs II»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.
RIO (1): «Triple séductions»: «Feux de passion». «Morika, l'insatiable»: Ven. à compter de 13:00. En sem., à compter de 19:00.
RIO (2): «Le Balafre». «École privée pour filles».
SAINT-DENIS (1): «Mort au large»: 19:20. «Tonnerre»: 17:45, 21:05.

SAINT-DENIS (3): «Bonjour les vacances»: 21:20. «Fureur du danger»: 15:50, 19:30.
SÉVILLE: «The year of living dangerously»: 19:15. «The Return of Martin Guerre»: 21:30. «The Road Warrior»: minuit.
VERDUN: «Le bahut va craquer»: 19:50. «Tempête tout le monde de dormir»: 18:10, 21:30.
VERSAILLES (1): «À la poursuite du diamant vert»: 19:00, 21:00.
VERSAILLES (2): «Rage». «Frissons»: 18:00, 19:40.
VERSAILLES (3): «Ils la louve des S.S.». «Ils la gardienne des rois du pétrole»: 18:10, 19:50.
VILLERAY: «Appellez-moi Bruce»: 18:30, 21:55. «Les plus belles années de la Brillantine»: 20:10.
WESTMOUNT SQUARE: «Careful He Might Hear You»: 19:10, 21:20.
YORK: «Revenge of the Nerds»: 12:45, 14:30, 16:25, 18:00, 19:45, 21:30.

CINÉ-PARCS

CINÉ-PARC MONT SAINT-HILAIRE (1) (autoroute 20, sortie 115): «Surprise party». «La poursuite la plus folle du monde». «Comment draguer toutes les filles». A compter de 19:00.
CINÉ-PARC MONT SAINT-HILAIRE (2): «2019 après la chute de New York». «Messrine». «Les compères». A compter de 19:00.
CINÉ-PARC SAINT-EUSTACHE (1): «Cannonball no 2». «Jamais plus jamais». «El Pistolero». A compter de 19:00.
CINÉ-PARC SAINT-EUSTACHE (2): «Surprise party». «Comment draguer toutes les filles». «La poursuite la plus folle du monde». A compter de 19:00.
CINÉ-PARC SAINT-EUSTACHE (3): «Cujus». «El Pistolero». «Les Chinois». A compter de 19:00.
CINÉ-PARC SAINT-EUSTACHE (4): «La foire des ténèbres». «Le dragon du Lac de feu». «La nuit de l'évasion». A compter de 19:00.
CINÉ-PARC SAINT-EUSTACHE (5): «Messrine». «2019 après la chute de New York». «Les compères». A compter de 19:00.
CINÉ-PARC DE REPENTIGNY (1): «Cannonball II». «Jamais plus jamais». «El Pistolero». A compter de 19:00.
CINÉ-PARC DE REPENTIGNY (2): «Surprise party». «La poursuite la plus folle du monde». «Comment draguer toutes les filles». A compter de 19:00.

CINÉ-PARC DOLLARD (1): «Joy of Sex». «Beyond the Limit»: 19:30.
CINÉ-PARC DOLLARD (2): «Dreamscape». «Rhinstone»: 19:30.
CINÉ-PARC DOLLARD (3): «Revenge of the Nerds». «To Be or Not to Be»: 19:30.
CINÉ-PARC DOLLARD (4): «Gremlins». «Superman III»: 19:30.
CINÉ-PARC ODÉON (1) (Transcanadienne, sortie Saint-Bruno 98): Ven. «Cannonball II». «Capricorne I». «Sphinx». En sem.: «Cannonball II». «Capricorne»: à compter de 19:00.
CINÉ-PARC ODÉON (2): Ven.: «Le bahut va craquer». «Dar l'invincible». «L'enfer en 4e vitesse». En sem.: «Le bahut va craquer». «Dar l'invincible». A compter de 19:00.
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE (1) (Transcanadienne, sortie 95): Ven. «Au nom de tous les miens». «Déviation mortelle». «Jeux d'espion». En sem.: «Au nom de tous les miens». «Déviation mortelle». A compter de 19:00.
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE (2): Ven.: «Les dieux sont tombés sur la tête». «Banzaï». «Premiers desirs». En sem.: «Les dieux sont tombés sur la tête». «Banzaï»: à compter de 19:00.
CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY (1): Ven.: «Cannonball II». «Capricorne I». «Sphinx». En sem.: «Cannonball II». «Capricorne I»: à compter de 19:00.
CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY (2): Ven.: «Le bahut va craquer». «Dar l'invincible». «L'enfer en 4e vitesse». En sem.: «Le bahut va craquer». «Dar l'invincible». A compter de 19:00.
CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY (3): Ven.: «Woman in Red». «Class». «Easy Money». En sem.: «Woman in Red». «Class»: à compter de 19:00.
CINÉ-PARC SAINT-MATHIEU (1) (Route 15 sud, vers Plattsburg, sortie 38): Ven.: «Surprise Party». «Flic, juge et bourreau». «La guerre des otages». En sem.: «Surprise Party». «Flic, juge et bourreau». A compter de 19:00.
CINÉ-PARC LAVAL (1) (Autoroute des Laurentides, sortie 14): Ven.: «Au nom de tous les miens». «Déviation mortelle». «Jeux d'espion». En sem.: «Au nom de tous les miens». «Déviation mortelle». A compter de 19:00.
CINÉ-PARC LAVAL (2): Ven.: «Les dieux sont tombés sur la tête». «Banzaï»: à compter de 19:00.
CINÉ-PARC LAVAL (3): Ven.: «Appellez-moi Bruce». «L'épée sauvage». «Galaxie de la terreur». En sem.: «Appellez-moi Bruce». «L'épée sauvage». A compter de 19:00.

CINÉ-PARC LAVAL (4): Ven.: «Le bahut va craquer». «Dar l'invincible». «L'enfer en 4e vitesse». En sem.: «Le bahut va craquer». «Dar l'invincible». A compter de 19:00.
CINÉ-PARC VAUDREUIL (1) (Transcanadienne, sortie Toronto, sortie 2): Ven.: «Au nom de tous les miens». «New York 1997». «Attaque à mains nues». En sem.: «Au nom de tous les miens». «New York 1997». A compter de 19:00.
CINÉ-PARC VAUDREUIL (2): Ven.: «Appellez-moi Bruce». «Les plus belles années de la Brillantine». «Galaxie de la terreur». En sem.: «Appellez-moi Bruce». «Les plus belles années de la Brillantine». A compter de 19:00.
CINÉ-PARC SAINT-JÉRÔME (1): Ven.: «Cannonball II». «Capricorne I». «Sphinx». En sem.: «Cannonball II». «Capricorne I»: à compter de 19:00.
CINÉ-PARC SAINT-JÉRÔME (2): Ven.: «Au nom de tous les miens». «Harlequin». «Attaque à mains nues». En sem.: «Au nom de tous les miens». «Harlequin». A compter de 19:00.

DANSE

THÉÂTRE DES ILES (Terre des Hommes) — La Compagnie Eddy Toussaint. Programme: «Création nouvelles»: 20:00.

MUSIQUE

LA POWDRIÈRE (Île Ste-Hélène) — Janusz Wolny, baryton, et Magdalena Kowalewska, pianiste: 20:00.

THÉÂTRE

STUDIO THÉÂTRE DU CONSERVATOIRE (100 est, Notre-Dame) — «L'Odyssee 3-D, de et avec Claude Desparois, Luc Gouin et Roger Léger. Du mar. au sam., 20:00.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN (4303, St-Denis) — «D'est en ouest Montréal, P.Q.». Avec Daniel Hétu, Jean Lambert, Marielle Léveillé et Pascale Malaterre: minuit.

AU FOU DU VERSEAU (1200, St-Hubert, 843-4335, 849-0363) — «Teatime» de Patrick Mainville. Avec veronique Pinette, Élisée Paquin, Clémence Simard et Martin Falucher. Du mar. au dim.: 20:30.
LA LICORNE (2075, St-Laurent) — «Les célébrations» de Michel Garneau. Du mar. au sam.: 21:00.

ORATOIRE SAINT-JOSEPH (Jardins illuminés) — «Le jeu de la passion» de Henri Ghéon, par les Jongleurs de la Montagne: Constance Gagnon, Denis Leveseur, Mario Rodrigue et Henriette Senez. Lun., mer., jeu., 20:30. (en cas de pluie, à l'intérieur).
DINER-THÉÂTRE LES MASQUES (Hôtel Régence Hyatt, 777, University) — «I do! I do!». Production de Elite. Du mar. au dim., 19:00.

CENTAUR (453, St-François «Xavier») — «Glorious Mud», de Michael Flanders. Du mar. au sam., 20:00. Sam., mat., 14:00. Dim., 19:00.

THÉÂTRE LE SAINT-LAURENT (2405, Île Charron, Longueuil, 524-651-5250) — «Piège pour un homme seul», de Robert Thomas. Du mar. au ven., 20:30. Sam., 19:00, 22:30.

THÉÂTRE DE L'ENTREPÔT (1255, boul. St-Joseph, Lachine, 637-7433) — «J'aurai la peau», création collective. Mer., ven., sam., en français. Jeu., dim., en anglais: 20:00. Entrée libre.

THÉÂTRE MALENFANT (734, St-Jean-Baptiste, Terrebonne, 514-492-0163) — «Chez Paulette, bière, vin, liqueur et nouveautés», de Louis-Marie Dansereau. Du mar. au sam., 20:30.

THÉÂTRE LA RELEVÉ À MICHAUD (St-Mathieu de Beloeil, Autoroute 20, sortie 105, 514-464-0089) — «Honorius un jour, Honorius toujours», de Marie-Thérèse Quinton. Du mar. au ven., 21:00. Sam., 19:00, 22:30.

BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE (St-Marc-sur-Richelieu, 514-584-226) — «La grande opération», de Jean-Raymond Marcoux. Du mar. au ven., 21:00. Sam., 19:00, 22:00. Dim., 15:00, 20:00.

AUBERGE NATIONALE (St-Jean-sur-Richelieu, Autoroute des cantons de l'est, sortie 22, 1-436-6819) — «Waiter!» de Pierre Legaré. Avec Raymond Cloutier, Danielle Proulx et Henri Chasse. Du mar. au sam., 21:00.

POUR ENFANTS

FESTIVAL DE THÉÂTRE POUR ENFANTS — (Local 1025 du pavillon Lafontaine) — «Une lune entre deux maisons». Présentation du Théâtre Le Carrousel. 10:00. — (Local 1020 du pavillon Lafontaine) — «Pigian». Présentation du Théâtre de l'Anglo: 10:00. — (Hall de l'auditorium du pavillon Lafontaine) — «Le secret». Présentation du Théâtre des Jeunes Apprises: 13:00. (Auditorium du pavillon Lafontaine) — «Au pays de Ti-Jean». Présentation du Théâtre du Nouvel Ontario: 14:30. — (Gymnase du pavillon Lafontaine) — «Qui a raison?». Présentation du Théâtre de quartier: 13:00.

VARIÉTÉS

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier) — Paul Anka: 20:00.

PLACE DU 450e (Complexe Desjardins) — Jean-Yves Bonna: 12:30. Groupe Real Volant (musique montagnaise): 19:00. Sal: 21:00.

LA REINE ELIZABETH (Salle Arthur) — «Strauss, père et fils». Présentation des Productions de la Belle époque: 21:30.

JARDIN DES ÉTOILES (La Ronde) — «Les nuits magiques de Las Vegas»: revue musicale américaine. Du mar. au dim., 16:30, 19:30. Big Band. Du jeu. au sam., 22:00.

SPECTRUM (318 ouest, Ste-Catherine) — Pellegrini El Kady: 21:00.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN (4303, St-Denis) — Gilbert Languevin: 22:00.

AUX DEUX PIÉROTS (104 est, St-Paul) — Cachalot et J.C. Lauzon: 20:00.

PIÉROT LA BIÈRE (114 est, St-Paul) — Jules Lavoie et Raymond Houde: 20:00.

CAFÉ THÉLÈNE (311 est, Ontario) — Alexander Navokolsky: 21:00.

LA MANSARDE (3225 est, boul. Gouin) — Le groupe Heart Beat: 21:00.

LE GRAND CAFÉ (1720, St-Denis) — Luc Beaugregard: 21:30.

LE POURQUOI PAS (500 est, Rachel) — Geraldine Hunt: 21:30.

LE RISING SUN (280 ouest, Ste-Catherine) — Armageddon (reggae): 21:00.

LE GRAND BOCK (893 ouest, Ste-Catherine) — Paradox: 20:00.

LA BLUE NOTE (40 est, St-Paul) — Skipper Dean: 22:30.

LE BISTRO D'AUTREFOIS (1229, St-Hubert) — Jean Galtier (à l'orgue de baroque): 21:30.

PARC DU CARRÉ ST-LOUIS — Ensemble du carré St-Louis. Du mar. au dim., de 20:00 à 23:00.

LA CROISSANTERIE (137, St-Pierre) — Duo Eklektik. Dim., de 12:00 à 15:00.

L'AIR DU TEMPS (191 ouest, St-Paul) — Billy Martin avec Geoff Lapp, Erroll Walters et Don Elias: 21:30.

LE BONAVENTURE HILTON INTERNATIONAL (Le Portage) — Gina Dean et Scoundrel. Mar., mer., jeu., 21:30, 23:30. Ven., sam., 22:00, minuit.

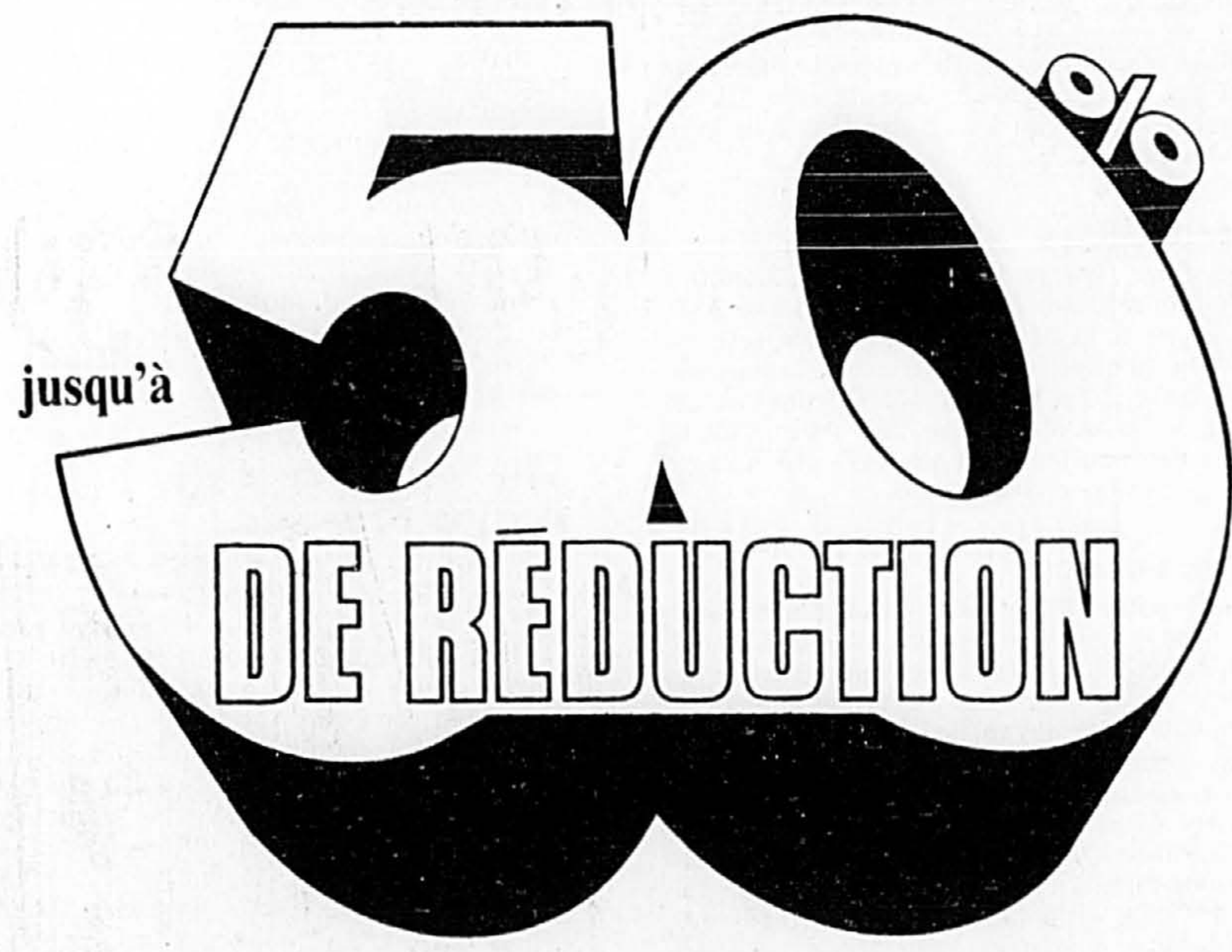
CHÂTEAU CHAMPLAIN (Café-Conc) — «Plume à la carte», de Leonard Miller, et George Reich. En sem., 21:00, 23:00. Sam., 20:30, 22:30, minuit 30.

MUSTACHE (1443, Classe) — Le groupe Helter Skelter: à compter de 21:00.

RESTAURANT AMARETTO (Île Ste-Hélène, terrasse) — Joceline Guy, chanteuse et organiste. Du mar. au dim.: de 19:00 à minuit.

Pour des tapis d'excellente qualité... au meilleur prix, y en a pas deux comme LÉON

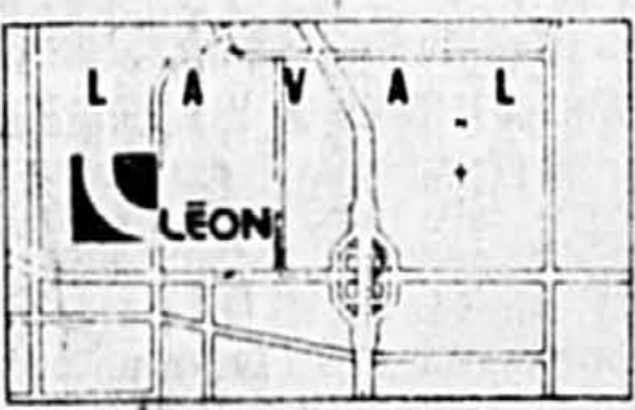
Le Mischad



Le mode de tissage très serré permet d'offrir les plus ravissants motifs. Chaque tapis est traité comme une pièce unique. Ces superbes tapis sont confectionnés en 100% pure laine peignée, bénéficient du traitement antimites Eula-Woolmark. Des tapis très épais, superbes.

Les motifs et les coloris délicats assurent un article de tout premier choix, qui fera toujours honneur à ses propriétaires. Nous vous offrons actuellement une chance unique de les acquérir au meilleur prix jamais offert.

Premier arrivé, premier servi — jusqu'à épuisement du stock.



VOUS L'EMPORTEZ AVEC VOUS... OU NOUS NOUS CHARGERONS DE LA LIVRAISON SOUS 48 HEURES MOYENNANT UN LÉGER SUPPLÉMENT.

AVEZ-VOUS DEMANDÉ VOTRE CARTE DE CRÉDIT LÉON?

OUVERT LUNDI - MERCREDI DE 9 À 18 H.

JEUDI - VENDREDI JUSQU'À 21 H.

SAMEDI JUSQU'À 17 H.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE

PLAN DE FINANCEMENT

LAVAL

Centre 2000, 3195, boul. St-Martin ouest, Laval, sortie 9 ouest, Autoroute des Laurentides.

Tél. (ligne de Montréal) 336-7741

Magasin (Laval) 688-3851



Crédit disponible

DÉCÈS REMERCIEMENTS IN MEMORIAM

DÉCÈS

BOISVERT
(Juliette, née Jobin)
DORION (Gabrielle)
FUNICELLI (Antonio)
LACOSTE
(Rose-Delima)
LABIBERTE (Marcel)
LAUZÉ (Marcel)
LEVEILLE (Lillian)
OCTEAU (Françoise, née Collet)
PERRON (Joseph)
RABY (Florence Gaucher)
SARRA-BOURNET (Juliette)
SIMARD (Michel)
ST-AMOUR (Léonora)

BOISVERT (Juliette, née Jobin)
Au Centre d'accueil Edmond-Laurendeau, le 19 juillet 1984. Veuve d'Edmond Boisvert, elle laisse dans le deuil sa fille Monique, son gendre François Tremblay et ses petits-enfants, Philippe et Geneviève Tremblay. Une messe commémorative sera célébrée à 11:00 a.m., samedi le 25 août, en l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour, 7055, av. Jean-Bourdon, Montréal. Des dons à la Fondation du Québec des Maladies du Cœur seraient appréciés.

DORION (Gabrielle)
Faisiblement à l'hôpital Général de Montréal, le 23 août 1984, à l'âge de 89 ans, est décédée Gabrielle de Champagne, épouse bien-aimée de feu Paul J. Dorion, mère chérie de Claude (Shelia Mac Millan) et André (F. Kost). Lui survivent sept petits-enfants et trois arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant, le convoi funéraire partira des salons.

—MacGillivray White, 5580 ouest, Sherbrooke, Montréal

pour se rendre à l'église St-Étienne de Loyola, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: vendredi, de 2h à 5h, 7h à 9h. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du cœur ou à une œuvre de charité de votre choix, seraient appréciés.

LACOSTE (Rose-Delima)
A Varennes, le 22 août 1984, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Joseph Lacoste, née Rose Delima Lussier. Demeurant 1900, rue René Gauthier, Varennes. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Normand Jodan Enr., 277, rue Ste-Anne, Varennes.

PRIÈRE

Prière du St-Esprit
St-Esprit, toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même malade n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. C.A.L.

PRIÈRE

Prière du St-Esprit
St-Esprit, toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même malade n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. C.A.L.

PRIÈRE

Prière du St-Esprit
St-Esprit, toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même malade n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. C.A.L.

—G.C.

LABIBERTE (Marcel)

A Laval, le 22 août 1984, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Marcel Labiberte, époux de Liliane Normand, outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Lise, Marie-Laure, François, Monique, Colette, Robert, Aline, Anne-Marie et Madeleine, ses petits-enfants, ses bruns, ses gendres, ses frères et sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs, ses parents et amis. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

J.C. Filiatrault & Fils
90, boul. Levesque
Pont-Viau, Laval

pour se rendre à l'église St-Christophe, où le service sera célébré à 10h et de là à la chapelle des salons Filiatrault pour fin de crémation. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5h à 7h. Pas de fleurs, des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés.

LAUZÉ (Marcel)

A Montréal, le 22 août 1984, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Marcel Lauzé, il laisse son épouse Laurette Daoust; ses enfants: Lise (épouse de Thomas D. Mullins), Jean, Ginette; ses petits-enfants: Lina et Sandra; ses frères: Édouard, Lucien et Jean, ses sœurs: Jeanne, Mariette et Thérèse; ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 27 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Alfred Dallaire Inc.
2645 est.
boul. Henri-Bourassa,
Montréal

pour se rendre à l'église St-Vincent-Paul de Laval, où le service sera célébré à 11h, et de là au cimetière d'Alfred Dallaire Inc. Exposé à compter de 14h samedi le 25 août. Salons fermés de 5h à 7h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVEILLE (Lillian)

A Montréal, le 23 août 1984, à l'âge de 91 ans, est décédée Mme veuve Hector Leveille, née Lillian Lafrance. Exposée vendredi, le 24 à 13h30, en l'église St-Clément, où les funérailles auront lieu à 2h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction

Urgel Bourgie Ltee

OCTEAU Françoise (née Collet)

A Ste-Anne-des-Plaines, le 22 août 1984, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Françoise Collet, épouse de Jean Baptiste Octeau. Elle laisse ses enfants: Denise (Stan Teshier), Claude (Marie Claire Gilbert), Lucille (Dave Godfrey, d'Australie), Danielle (Thierry Manouvier) et Rose-Marie (Giovanni Tremblay); ses petits-enfants: André, Jacques, Michel, Denis, Monique, Sonia, Alain, Gisèle, Marion, Lise, Marcelle, Martine, Kelly, Michèle et Claire-Marie; ses arrière-petits-enfants: Julie, Jean-François, Philippe, Yan et Marie-Josée; elle laisse également une sœur: Mme Simone Lavallée et un frère: Réal Collet. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Urgel Bourgie Ltee et J.R. Deslauriers
5650, Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Madeleine d'Outremont, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: jeudi et vendredi, de 2h à 10h p.m.

MESSE 11^e ANNIVERSAIRE

FIORAMORE (Francesco «Frank»)
Combien douloureux fut ce 24 août 1973, ce jour où tu nous quittas pour toujours. Hier, cher Frank, tu es au paradis. Du haut du Ciel, veille sur nous qui sommes si seuls sans toi. Malgré ton absence tout ici respire ta présence. Ton sourire et ta vie semblent ne pas avoir quitté cette maison. A tes parents et amis nous demandons un pieux souvenir. Une prière s.v.p.

REMERCIEMENTS

CHARRON (Ernest)
A la suite du décès de M. Ernest Charron, son épouse Marcelle tient à remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathies, soit par une visite au salon, envoi de fleurs, offrandes de messes, dons au Fonds de recherches de l'Institut de cardiologie de Montréal, cartes de condoléances, télégrammes et assistance aux funérailles. Veuillez accepter ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS, PRIÈRES

REMERCIEMENTS de St-Esprit pour faveur obtenue, S.L.

REMERCIEMENTS de St-Antoine pour faveur obtenue, G.P.

PERRON (Joseph)

A Montréal, le 22 août 1984, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Joseph Perron, fils de feu Augustin Perron et de feu Elmire Lefebvre. Il laisse dans le deuil sa sœur Cecile Perron; son frère Arthur Perron; son neveu Gilles Perron; son oncle Antoine Perron ainsi que de nombreux parents et amis. Les funérailles auront lieu lundi le 27 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Alfred Dallaire Inc.
4500, av. Verdun
(face au métro Verdun à Verdun)

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, 4949, av. Verdun, où le service sera célébré à 11h, et de là au cimetière de la Chapelle. Complexes

Alfred Dallaire Inc.
2750, est. boul.
Marie-Victorin
à Longueuil

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé ce soir à 19h.

RABY (Florence Gaucher)

A Ste-Foy, le 21 août 1984, est décédée dame Florence Gaucher, épouse de feu Louis de Gonzague Raby, demeurant à Ste-Foy. Elle laisse dans le deuil sa fille: Lorraine (Dr Ralph Barolet); ses fils: Georges, Denis (Claudette Raby); ses petits-enfants: Frances, Dominique, Caroline et Philippe. Un service funéraire sera célébré à l'église St-Jean-Evangéliste, à Thurso, Québec, le samedi 25 août à 15h suivi de l'inhumation au cimetière de Thurso. La direction des funérailles a été confiée à la maison

Lépine Cloutier Ltee.

SARRA-BOURNET (Juliette)

A Lachine, le 23 juillet 1984, à l'âge de 74 ans, est décédée Juliette Golding, épouse de Paul Sarra-Bournet. Elle laisse également ses sœurs: Yvonne Bowes, et Annette Leblanc; ses belles-sœurs: Sr. Jeanne Sarra-Bournet, des sœurs de St-Joseph de St-Hyacinthe, Marie Bernthe Desmarçais et Cecile Golding; son beau-frère Lucien Sarra-Bournet; ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Urgel Bourgie Ltee et Rouil Bourgie Inc.
1750, rue Notre-Dame,
angle 18^e Avenue,
Lachine

pour se rendre à l'église St-François-Romaine, où le service sera célébré à 14h, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NÉCROLOGIE

N. Antonio Funicelli
A LaSalle, le 23 août 1984, est décédé M. Antonio Funicelli, époux de feu Corona Belvoita. Il laisse dans le deuil ses enfants: Jacques (Monique Aveline), Vincent (Françoise Fiset), Antoinette (Joseph Quinto), Henri (Gisèle Amesse), Yolande (Roland Lanesse), Antonio, ses deux sœurs: Marie Lipari et Elvira Bartuccio; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 27 courant à 11h à l'église Notre-Dame-du-Sacre-Cœur (5^e et Edouard, LaSalle). Il sera exposé au salon.

Urgel Bourgie Ltee.
7708, rue Centrale
à LaSalle.

Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges. Heures de visites de 2h à 5h et de 7h à 10h. Exposé vendredi à 7h p.m.

ENCAN

25 août 10 hrs A.M.
AU CENTRE DE LOCATION R.G. ENR.
2021 boul. St-Louis
St-Louis de France, P.Q.

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1710 du Code de Commerce, que MSC Consultants en systèmes de Montréal Inc., une compagnie ayant son principal établissement en Ville de Montréal, province de Québec, le 22 août 1984, a cédé et transféré à la Banque Royale du Canada, toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures, à titre de garantie, et que cette assignation a été dûment inscrite dans la division d'enregistrement de Montréal, le 11 novembre 1983, sous le numéro 3422550.

AVIS LÉGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS

LA BANQUE ROYALE DU CANADA,
1, Cour Westmount,
Westmount, Québec
H3Z 2P9

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1710 du Code de Commerce, que MSC Consultants en systèmes de Montréal Inc., une compagnie ayant son principal établissement en Ville de Montréal, province de Québec, le 22 août 1984, a cédé et transféré à la Banque Royale du Canada, toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures, à titre de garantie, et que cette assignation a été dûment inscrite dans la division d'enregistrement de Montréal, le 11 novembre 1983, sous le numéro 3422550.

Le Directeur du Contentieux et Secrétaire.

Jean Y. Nadeau, avocat

ENCAN

25 août 10 hrs A.M.
AU CENTRE DE LOCATION R.G. ENR.
2021 boul. St-Louis
St-Louis de France, P.Q.

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1710 du Code de Commerce, que MSC Consultants en systèmes de Montréal Inc., une compagnie ayant son principal établissement en Ville de Montréal, province de Québec, le 22 août 1984, a cédé et transféré à la Banque Royale du Canada, toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures, à titre de garantie, et que cette assignation a été dûment inscrite dans la division d'enregistrement de Montréal, le 11 novembre 1983, sous le numéro 3422550.

Le Directeur du Contentieux et Secrétaire.

Jean Y. Nadeau, avocat

ENCAN

25 août 10 hrs A.M.
AU CENTRE DE LOCATION R.G. ENR.
2021 boul. St-Louis
St-Louis de France, P.Q.

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1710 du Code de Commerce, que MSC Consultants en systèmes de Montréal Inc., une compagnie ayant son principal établissement en Ville de Montréal, province de Québec, le 22 août 1984, a cédé et transféré à la Banque Royale du Canada, toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures, à titre de garantie, et que cette assignation a été dûment inscrite dans la division d'enregistrement de Montréal, le 11 novembre 1983, sous le numéro 3422550.

Le Directeur du Contentieux et Secrétaire.

Jean Y. Nadeau, avocat

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1710 du Code de Commerce, que MSC Consultants en systèmes de Montréal Inc., une compagnie ayant son principal établissement en Ville de Montréal, province de Québec, le 22 août 1984, a cédé et transféré à la Banque Royale du Canada, toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures, à titre de garantie, et que cette assignation a été dûment inscrite dans la division d'enregistrement de Montréal, le 11 novembre 1983, sous le numéro 3422550.

Le Directeur du Contentieux et Secrétaire.

Jean Y. Nadeau, avocat

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1710 du Code de Commerce, que MSC Consultants en systèmes de Montréal Inc., une compagnie ayant son principal établissement en Ville de Montréal, province de Québec, le 22 août 1984, a cédé et transféré à la Banque Royale du Canada, toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures, à titre de garantie, et que cette assignation a été dûment inscrite dans la division d'enregistrement de Montréal, le 11 novembre 1983, sous le numéro 3422550.

Suite des Avis légaux en pages C 13, C 14

SIMARD (Michel)

A Montréal, le 22 août 1984, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Michel Simard. Il laisse dans le deuil sa mère: Mme Pauline Simard; sa sœur Diane et son époux, Richard King. Murielle Mercier et sa nièce: Coya. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Urgel Bourgie Ltee
4240, rue Adam

pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5h à 7h. Au lieu de fleurs des dons à la Société canadienne des maladies du rein seraient appréciés.

Urgel Bourgie Ltee
4240, rue Adam

pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5h à 7h. Au lieu de fleurs des dons à la Société canadienne des maladies du rein seraient appréciés.

ST-AMOUR (Léonora)

A Laval-des-Rapides, Laval, le 22 août 1984, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Donat St-Amour, née Léonora Desroches. Elle laisse dans le deuil son fils Bernard (Ginette Sauvée), sa petite-fille Mathilde; ses sœurs: Laurette, Jeannette, Jacqueline; ses frères: Ludger, Maurice, Paul André ainsi que leurs conjoints. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

ST-AMOUR (Léonora)

A Laval-des-Rapides, Laval, le 22 août 1984, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Donat St-Amour, née Léonora Desroches. Elle laisse dans le deuil son fils Bernard (Ginette Sauvée), sa petite-fille Mathilde; ses sœurs: Laurette, Jeannette, Jacqueline; ses frères: Ludger, Maurice, Paul André ainsi que leurs conjoints. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

AVIS LÉGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS

LA BANQUE ROYALE DU CANADA,
1, Cour Westmount,
Westmount, Québec
H3Z 2P9

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1710 du Code de Commerce, que MSC Consultants en systèmes de Montréal Inc., une compagnie ayant son principal établissement en Ville de Montréal, province de Québec, le 22 août 1984, a cédé et transféré à la Banque Royale du Canada, toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures, à titre de garantie, et que cette assignation a été dûment inscrite dans la division d'enregistrement de Montréal, le 11 novembre 1983, sous le numéro 3422550.

Le Directeur du Contentieux et Secrétaire.

Jean Y. Nadeau, avocat

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1710 du Code de Commerce, que MSC Consultants en systèmes de Montréal Inc., une compagnie ayant son principal établissement en Ville de Montréal, province de Québec, le 22 août 1984, a cédé et transféré à la Banque Royale du Canada, toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures, à titre de garantie, et que cette assignation a été dûment inscrite dans la division d'enregistrement de Montréal, le 11 novembre 1983, sous le numéro 3422550.

Le Directeur du Contentieux et Secrétaire.

Jean Y. Nadeau, avocat

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1710 du Code de Commerce, que MSC Consultants en systèmes de Montréal Inc., une compagnie ayant son principal établissement en Ville de Montréal, province de Québec, le 22 août 1984, a cédé et transféré à la Banque Royale du Canada, toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures, à titre de garantie, et que cette assignation a été dûment inscrite dans la division d'enregistrement de Montréal, le 11 novembre 1983, sous le numéro 3422550.

Le Directeur du Contentieux et Secrétaire.

Jean Y. Nadeau, avocat

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1710 du Code de Commerce, que MSC Consultants en systèmes de Montréal Inc., une compagnie ayant son principal établissement en Ville de Montréal, province de Québec, le 22 août 1984, a cédé et transféré à la Banque Royale du Canada, toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures, à titre de garantie, et que cette assignation a été dûment inscrite dans la division d'enregistrement de Montréal, le 11 novembre 1983, sous le numéro 3422550.

Le Directeur du Contentieux et Secrétaire.

Jean Y. Nadeau, avocat

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1710 du Code de Commerce, que MSC Consultants en systèmes de Montréal Inc., une compagnie ayant son principal établissement en Ville de Montréal, province de Québec, le 22 août 1984, a cédé et transféré à la Banque Royale du Canada, toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures, à titre de garantie, et que cette assignation a été dûment inscrite dans la division d'enregistrement de Montréal, le 11 novembre 1983, sous le numéro 3422550.

Le Directeur du Contentieux et Secrétaire.

Jean Y. Nadeau, avocat

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1710 du Code de Commerce, que MSC Consultants en systèmes de Montréal Inc., une compagnie ayant son principal établissement en Ville de Montréal, province de Québec, le 22 août 1984, a cédé et transféré à la Banque Royale du Canada, toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures, à titre de garantie, et que cette assignation a été dûment inscrite dans la division d'enregistrement de Montréal, le 11 novembre 1983, sous le numéro 3422550.

Le Directeur du Contentieux et Secrétaire.

Jean Y. Nadeau, avocat

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1710 du Code de Commerce, que MSC Consultants en systèmes de Montréal Inc., une compagnie ayant son principal établissement en Ville de Montréal, province de Québec, le 22 août 1984, a cédé et transféré à la Banque Royale du Canada, toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures, à titre de garantie, et que cette assignation a été dûment inscrite dans la division d'enregistrement de Montréal, le 11 novembre 1983, sous le numéro 3422550.

Le Directeur du Contentieux et Secrétaire.

Jean Y. Nadeau, avocat

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1710 du Code de Commerce, que MSC Consultants en systèmes de Montréal Inc., une compagnie ayant son principal établissement en Ville de Montréal, province de Québec, le 22 août 1984, a cédé et transféré à la Banque Royale du Canada, toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures, à titre de garantie, et que cette assignation a été dûment inscrite dans la division d'enregistrement de Montréal, le 11 novembre 1983, sous le numéro 3422550.

Le Directeur du Contentieux et Secrétaire.

Jean Y. Nadeau, avocat

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1710 du Code de Commerce, que MSC Consultants en systèmes de Montréal Inc., une compagnie ayant son principal établissement en Ville de Montréal, province de Québec, le 22 août 1984, a cédé et transféré à la Banque Royale du Canada, toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures, à titre de garantie, et que cette assignation a été dûment inscrite dans la division d'enregistrement de Montréal, le 11 novembre 1983, sous le numéro 3422550.

Le Directeur du Contentieux et Secrétaire.

Jean Y. Nadeau, avocat

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1710 du Code de Commerce, que MSC Consultants en systèmes de Montréal Inc., une compagnie ayant son principal établissement en Ville de Montréal, province de Québec, le 22 août 1984, a cédé et transféré à la Banque Royale du Canada, toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures, à titre de garantie, et que cette assignation a été dûment inscrite dans la division d'enregistrement de Montréal, le 11 novembre 1983, sous le numéro 3422550.

Le Directeur du Contentieux et Secrétaire.

Jean Y. Nadeau, avocat

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1710 du Code de Commerce, que MSC Consultants en systèmes de Montréal Inc., une compagnie ayant son principal établissement en Ville de Montréal, province de Québec, le 22 août 1984, a cédé et transféré à la Banque Royale du Canada, toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures, à titre de garantie, et que cette assignation a été dûment inscrite dans la division d'enregistrement de Montréal, le 11 novembre 1983, sous le numéro 3422550.

Le Directeur du Contentieux et Secrétaire.

Jean Y. Nadeau, avocat

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1710 du Code de Commerce, que MSC Consultants en systèmes de Montréal Inc., une compagnie ayant son principal établissement en Ville de Montréal, province de Québec, le 22 août 1984, a cédé et transféré à la Banque Royale du Canada, toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures, à titre de garantie, et que cette assignation a été dûment inscrite dans la division d'enregistrement de Montréal, le 11 novembre 1983, sous le numéro 3422550.

Le Directeur du Contentieux et Secrétaire.

Jean Y. Nadeau, avocat

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1710 du Code de Commerce, que MSC Consultants en systèmes de Montréal Inc., une compagnie ayant son principal établissement en Ville de Montréal, province de Québec, le 22 août 1984, a cédé et transféré à la Banque Royale du Canada, toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures, à titre de garantie, et que cette assignation a été dûment inscrite dans la division d'enregistrement de Montréal, le 11 novembre 1983, sous le numéro 3422550.

Le Directeur du Contentieux et Secrétaire.

Jean Y. Nadeau, avocat

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1710 du Code de Commerce, que MSC Consultants en systèmes de Montréal Inc., une compagnie ayant son principal établissement en Ville de Montréal, province de Québec, le 22 août 1984, a cédé et transféré à la Banque Royale du Canada, toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures, à titre de garantie, et que cette assignation a été dûment inscrite dans la division d'enregistrement de Montréal, le 11 novembre 1983, sous le numéro 3422550.

Construction : la FTQ dénonce la « base d'entente »

« base d'entente » qui se serait survenue entre trois associations syndicales et l'Association des entrepreneurs en construction (AECQ) fait partie d'une campagne « visant à détruire et à affaiblir la FTQ-Construction ».

C'est le commentaire qu'a émis jeudi M. Jean Lavallée, président de la FTQ-Construction lors d'une interview téléphonique avec la Presse Canadienne.

Aux yeux

Grâce aux urbanistes, le public sera consulté sur le projet Cadillac-Fairview

■ Quelles que soient les recommandations que le comité de consultation sur l'architecture du projet Cadillac-Fairview formulera, au terme de ses délibérations le 14 septembre prochain, la Corporation des urbanistes prendra les moyens pour que de larges audiences d'un caractère formellement public aient lieu après cette date sur l'environnement de la rue McGill College.

JEAN-PIERRE BONHOMME

C'est le message que la Corporation des urbanistes est venue livrer hier au cours de la seconde journée « de consultation publique » que le Comité consultatif pour le design urbain du secteur McGill College a tenue hier à l'hôtel Reine-Elizabeth. Une première journée « de consultation » de ce type a eu lieu le mois dernier. À cette occasion, plusieurs organismes publics ont formulé leurs desiderata au sujet de ce projet de centre commercial controversé. La rencontre d'hier avait pour but de prendre connaissance des réactions des corps publics et des personnes privées au sujet du rapport préliminaire que le Comité a rendu public il y a deux semaines.

Le Comité consultatif est dirigé par le président de la Chambre de commerce de Montréal, M. Pierre Goyette, et par le président du Board of Trade, M. Stephen Chasley. C'est un groupe

de travail privé, « indépendant et multidisciplinaire », né de l'initiative de la Corporation Cadillac-Fairview, qui en assure le financement. La Corporation des urbanistes du Québec avait annoncé, le 5 juillet dernier, son intention de promouvoir elle-même la tenue d'audiences publiques.

Le porte-parole de la Corporation, M. Serge Gibeault, a dit hier que si la municipalité de Montréal ne tient pas elle-même des audiences sur ce projet — elle estime que c'est son devoir —, elle en organisera elle-même de son chef. La Corporation, ainsi, ne veut pas se prononcer sur le contenu « technique » du rapport. Elle estime que l'implantation d'un centre commercial « intérieur », rue Sainte-Catherine, y compris l'incorporation qu'on souhaite y faire d'une salle de concert subventionnée, est une décision politique qui doit être prise après la tenue d'audiences publiques et d'études d'impact formelles.

Plusieurs intervenants — on en comptait une vingtaine, dont trois imprésarios — ont exprimé l'avis, hier, que la nécessité d'implanter une nouvelle salle de concert symphonique ouverte à des usages multifonctionnels s'impose. Ils ont généralement signalé la nécessité, vu son caractère institutionnel, de créer une salle dont les volumes extérieurs pourraient être visibles. Mais ils n'ont pas tous insisté pour que cette salle se trouve intégrée dans le centre commercial projeté.

On sait que la Société de la Place des Arts avait insisté, lors de la première journée d'audience, pour que la nouvelle salle de concert de l'Orchestre symphonique « rentre au bercail » et soit construite sur un terrain appartenant à l'État derrière l'actuelle Place des Arts. Ce n'est pas une proposition qui a plu au directeur de l'Orchestre, M. Zarin Mehta. Celui-ci siège au Comité consultatif de Cadillac-Fairview; ses questions montraient hier, comme à l'accoutumée, qu'il réclame une implantation de la salle publique dans le centre Cadillac-Fairview.

Boston paralysée par une panne électrique

■ BOSTON (AFP) — Le centre de Boston est paralysé depuis 15h30, jeudi, à la suite d'une interruption de courant décidée par la compagnie d'électricité de la ville, la Boston Edison.

Selon un porte-parole de cette firme, celle-ci a pris cette mesure affectant plusieurs quartiers du centre et privant d'électricité des milliers d'habitants en raison d'émanations de fumée provenant des égouts. Il ignore com-

bien de temps la situation pourrait se prolonger.

La circulation a été troublée par des bouchons dus à l'absence de feux de signalisation et les services du métro ont été suspendus. Les hôpitaux et les grands hôtels ont dû mettre en marche leurs groupes électrogènes.

Boston avait déjà été victime, en mars 1983, d'une panne de 28 heures provoquée par la vétusté des systèmes électriques de la ville.

Plusieurs intervenants, par ailleurs, ont noté que les propositions préliminaires du comité sont une amélioration. Tout le monde prend pour acquis, maintenant, y compris les promoteurs, que les projets de passerelles, au-dessus des rues Mansfield et McGill College, doivent être éliminés. Il n'y avait que l'urbaniste Jean-Claude LaHaye, dont l'influence auprès des pouvoirs est connue, qui a osé se faire l'avocat des passerelles.

Il a expliqué qu'en certains cas, comme à Stockholm, les passerelles peuvent être valables. Cela a été contesté par Mme Phyllis Lambert, membre du comité et actionnaire de Cadillac-Fairview. Tout le monde prend pour acquis, également, que la rue McGill devrait être élargie au-delà de son emprise actuelle. Les propositions préliminaires parlent d'élargir la chaussée à quelque 40 pieds.

Bisbille Montréal-Québec place Jacques-Cartier

■ Les architectes et les fonctionnaires du gouvernement du Québec, qui ont charge de surveiller le recyclage des édifices de la place Jacques-Cartier où le ministère des Affaires culturelles compte regrouper ses services, ont décidé de présenter les plans de leur implantation à la Commission Viger.

LA PRESSE signalait hier qu'à un mois du déménagement des services du ministère des Affaires culturelles dans des locaux nouveaux de l'ancien hôtel Iroquois, la Commission Viger, qui doit autoriser les modifications aux immeubles situés dans le périmètre du Vieux-Montréal, n'avait pas encore reçu les ultimes plans de la fa-

cade et le détail des aménagements. Les promoteurs, les Immeubles Jacques-Cartier, ainsi que les locataires, le ministère des Travaux publics du Québec, ne répondaient pas aux requêtes.

Un porte-parole de la Commission Viger, Mme Denise Brosseau, a dit hier que les communications avec les intéressés sont maintenant rétablies et que les plans définitifs devraient être communiqués dans les heures qui viennent. Mme Brosseau a tenu à préciser qu'elle n'avait pas été informée de ce que l'architecte gouvernemental, Gérard Savoy, oeuvrait pour le compte du ministère des Travaux publics.



Centraide
Montréal

VOUS AVEZ BESOIN D'UN COUP DE MAIN?

Les Centres de bénévolat et les Services bénévoles: des endroits par excellence où trouver de l'aide; où offrir de l'aide.

Que vous ayez besoin d'un coup de main ou que vous vouliez offrir quelques heures de votre temps chaque se-

maine ou chaque mois, les CENTRES DE BÉNÉVOLAT et LES SERVICES BÉNÉVOLES vous attendent.

Financés par Centraide Montréal, ces centres recrutent des personnes de tous les milieux et de toutes compétences qui veulent rendre service à leur communauté.

C'est grâce à des bénévoles que les popotes roulantes livrent des repas chauds et que la bibliothèque distribue des livres intéressants à des personnes retenues à la maison. Ce sont des bénévoles également qui visitent les personnes âgées ou handicapées; des bénévoles qui assurent le transport des personnes malades, âgées ou handicapées à l'hôpital ou à la clinique; des bénévoles qui apportent ce petit rayon de soleil qui fait toute la différence.

Vous vivez en banlieue? Peu importe. Il existe un Service bénévole ou un Centre de bénévolat près de chez vous.

Grâce à la générosité du public, Centraide Montréal peut, encore cette année, donner un coup de main aux différents organismes de bénévolat.

Pour plus d'informations:

Le Centre de référence du Grand Montréal
1800 ouest, boul. Dorchester
Montréal (Québec) H3H 2H2
Tél.: 931-2292

DOUCE FRANCE!

En provenance de France et mis en bouteille ici par les Vins Brights, voici Le Villageois. Le Villageois est issu d'une sélection des meilleurs vins de table de France. Rouge ou blanc, Le Villageois vous est offert en bouteilles d'un litre à la S.A.Q. et chez votre épicerie licenciée. Découvrez-le dès aujourd'hui!



UN MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU CANADA

VOULEZ-VOUS VOTER AVANT LE 4 SEPTEMBRE?

Pourvu que votre nom soit inscrit sur la liste électorale de votre section de vote, vous pouvez voter par anticipation:

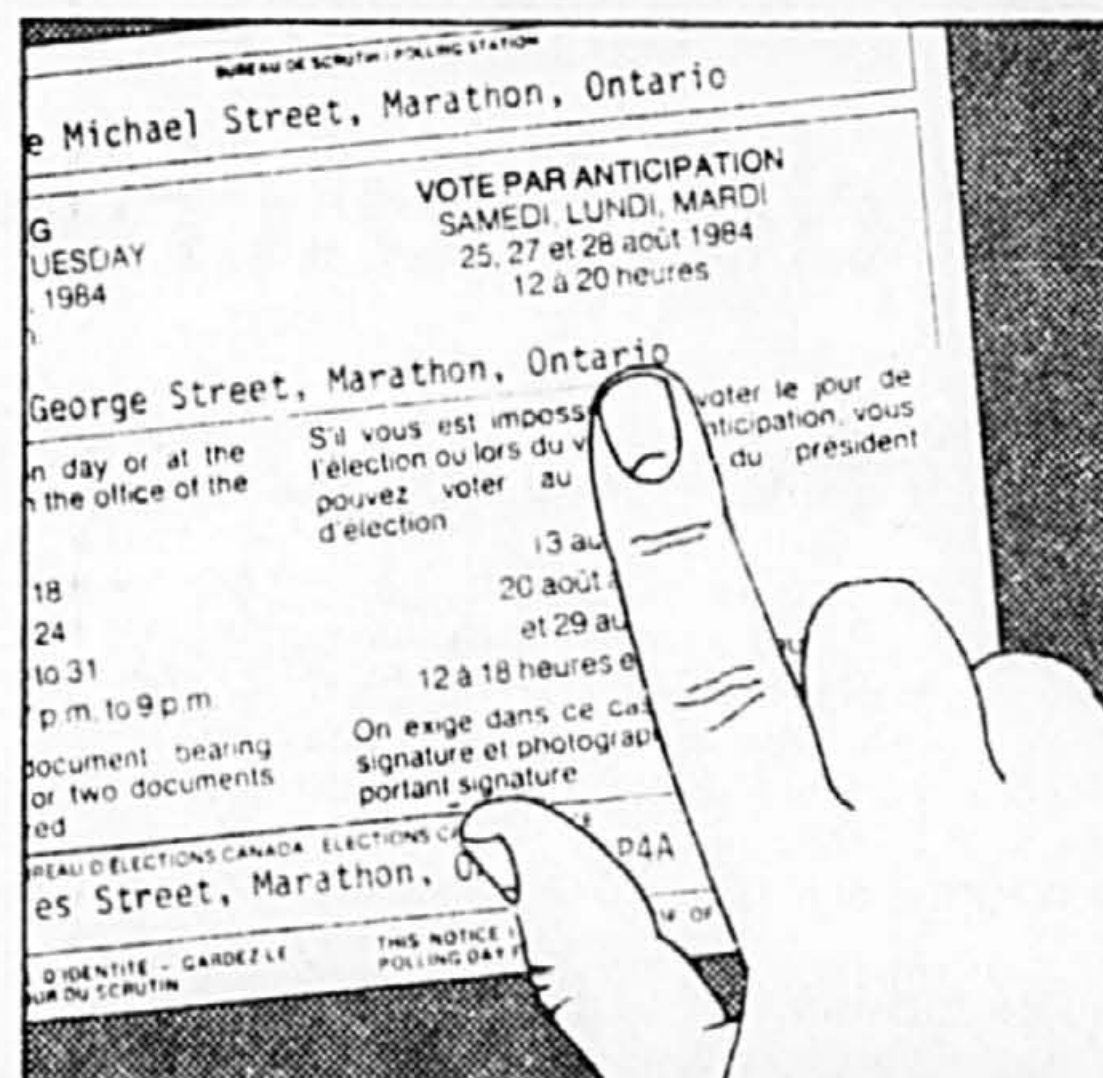
- si vous avez des motifs de croire que vous serez incapable de voter le 4 septembre; ou
- si vous êtes une personne âgée, handicapée ou malade.

OÙ ET QUAND VOTER PAR ANTICIPATION

Les bureaux spéciaux de scrutin seront ouverts les 25, 27, et 28 août de midi à 20 h.

Sur votre AVIS DE RECENSEMENT vous trouverez l'adresse du bureau de scrutin spécial où vous présenter.

L'électeur handicapé a le droit de voter à un bureau spécial de scrutin avec accès de plain-pied. Si votre bureau spécial n'en a pas, contactez le bureau d'Elections Canada de votre circonscription.



À NOTER

On ne peut pas voter par procuration aux bureaux spéciaux de scrutin.

VOTE AU BUREAU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Si votre nom est inscrit sur la liste électorale et que vous ne pouvez voter ni le jour de l'élection, ni dans un bureau spécial de scrutin, vous pouvez le faire au bureau de votre président d'élection. Pour plus d'informations, téléphonez au bureau d'Elections Canada de votre circonscription. Vous en trouverez le numéro sur votre AVIS DE RECENSEMENT ou auprès de l'assistance-annuaire.

Jean-Marc Hamel

Jean-Marc Hamel,
Directeur général
des élections du Canada

VOTE PAR ANTICIPATION: LES 25, 27 ET 28 AOÛT.

ELECTIONS CANADA

UNE AGENCE NON PARTISANE DU PARLEMENT FÉDÉRAL

AU CN : UN PRÉCÉDENT CAPITAL POUR LA CONDITION FÉMININE

Un nouveau col bleu sur quatre devra être une femme

Il aura fallu 33 jours d'auditions, plus d'une cinquantaine de témoins pour qu'un tribunal mandaté par la Commission canadienne des Droits de la personne en vienne à juger discriminatoire la politique d'embauche du CN à l'endroit des femmes dans des mé-

FRANÇOIS FOREST

tiers non traditionnels et lui ordonne une série de mesures à prendre au cours des prochains mois, qui ne seront pas sans inquiéter d'autres sociétés de la Couronne.

Déposée par Action travail des femmes en 1979, cette plainte systémique (contre un système érigé) a été dressée par un groupe de huit femmes dont certaines ont été à l'emploi du CN, région du St-Laurent pendant suffisamment de temps pour vivre certaines frustrations.

Dans un sens certain, l'ordonnance des juges Denis Lemieux, Joan Wallace et Nicole Duval Hesler établit une jurisprudence non seulement par l'abolition de certaines règles discriminatoires à l'embauche mais par l'établissement d'un plateau d'emplois que le tribunal a décrété à 13 p.cent des effectifs du CN.

Or présentement, les effectifs féminins du CN dans les métiers non traditionnels atteignent 0,7 p.cent sur un total de 3000 employés dans la région de Montréal. À noter que cette ordonnance, qui sera sûrement portée en appel par les avocats patronaux, s'adresse à toutes les autres composantes du CN : CN maritime, télécommunications, hôtellerie...

Ce jugement qui survient en pleine campagne électorale au cours de laquelle maintes promesses ont été faites par les chefs de partis au chapitre des programmes d'accès à l'égalité pour les femmes, a été accueilli, il va sans dire, avec une satisfaction évidente de la part des mouvements féminins et féministes à travers le Québec et le Canada tout entier.

Un précédent important

Car ce jugement en s'attaquant à des pratiques discriminatoires de l'une des plus puissantes sociétés du pays, en fixant un pourcentage pour l'embauche de femmes dans les emplois de cols bleus forcera non seulement le secteur public mais le secteur privé à provoquer des changements permanents et à établir des programmes volontaires pour la main-d'œuvre féminine.

Me Hélène Lebel, celle qui a piloté le dossier devant la Commission des droits et devant le tribunal, compare cette ordonnance à une certaine règle d'éligibilité qu'avait décrétée le président américain Lyndon Johnson, il y a quinze ans, et qui a permis aux Noirs de véritablement prendre racines dans l'industrie de la construction aux États-Unis, traditionnellement réservée aux Blancs.

« Il ne faut pas oublier dit-elle, que nous visons les postes d'entrée. Ces postes au CN ne demandent aucune formation particulière, mais une fois que tu en tiens un, tu es comme mariée à l'entreprise et tu montes ainsi les échelons. Les femmes sont capables de nettoyer des wagons ou de faire du travail journalier. Elles gradueront ensuite, atteindront des postes de contremaîtres et qui sait, seront peut-être, un jour aux postes de direction du CN. »

Le jugement, selon l'ATF, est d'autant plus important qu'il est rendu public pendant la campagne électorale au cours de laquelle les chefs, lors du débat sur la Condition féminine, ont tous promis de veiller à ce que dorénavant les sociétés qui voudraient transiger avec le gouvernement devraient avoir une certaine perspective en ma-

tière de main-d'œuvre féminine.

Par ailleurs pourquoi 13 p.cent d'embauche de cols bleus féminins au CN quand 40 p.cent des femmes au Canada détiennent les postes cléricaux et qu'elles composent plus de 50 p.cent de la population ? « Nous nous sommes basées sur les chiffres de Statistique Canada selon lesquels les femmes détiennent 13 p.cent des emplois de cols bleus dans l'industrie manufacturière. Il est bien évident qu'au fil des années, les mentalités changeant et les femmes prenant leur place, ce pourcentage augmentera. »

Selon l'ATF, il en aura coûté près de \$500,000 au CN pour contrer les accusations de notre organisme, un montant impressionnant si l'on tient compte que les frais de l'ATF se chiffrent à \$6300. A cet égard, plusieurs groupes féminins ont demandé à Ottawa la création d'un fonds spécial accessible à celles et ceux qui plaident des causes de discrimination systémique de la la Commission des Droits de la personne. Deux autres causes du même ordre impliquant CP Rail et le Centre de Main-d'Oeuvre du Canada devaient être entendues avant que le jugement d'hier soit rendu public.

Abolition du test Bennett

Le jugement du Tribunal des droits de la personne ordonne essentiellement que le Canadien National embauche au moins une femme sur quatre postes non traditionnels à être comblés dans l'avenir (ferblantier, soudeuse, électricienne, etc.).

Et pour imposer des mesures permanentes de neutralisation de pratiques discriminatoires courantes, le Tribunal ordonne dans un second temps de :

1-Cesser immédiatement l'utilisation du test Bennett (test mécanique à l'embauche qui fut utilisé souvent au CN pour écarter les Noirs de certains travaux); 2-Cesser immédiatement la pratique des contremaîtres visant à exiger des candidates féminines des textes physiques non imposés aux candidats masculins, notamment un test consistant à soulever d'une main une mâchoire de freins; 3-Cesser d'exiger des candidates une expérience déjà acquise en soudure pour les postes d'entrée; 4-Le CN devra modifier son système de diffusion de renseignements relatifs aux emplois disponibles de telle sorte que les femmes puissent être informées.

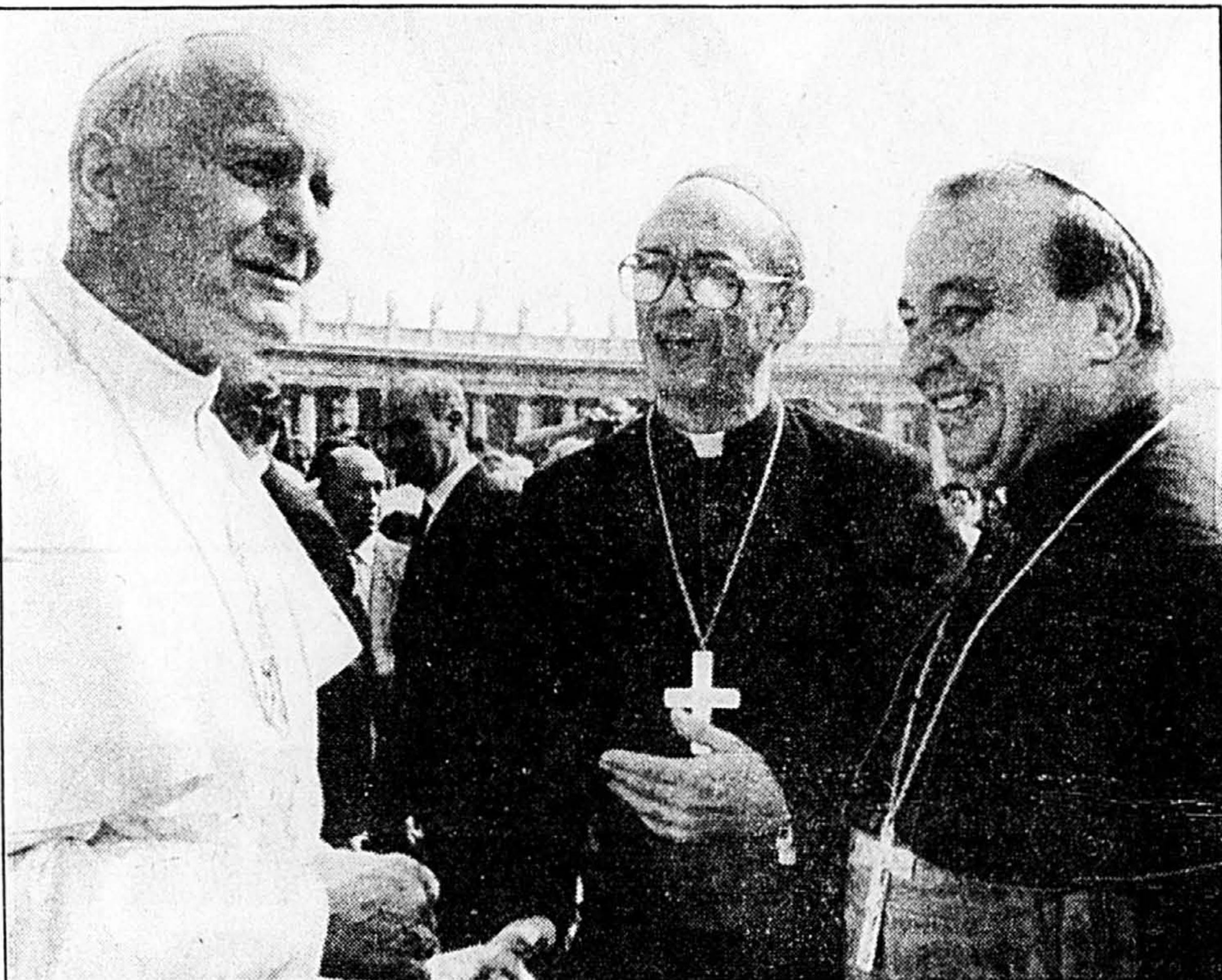
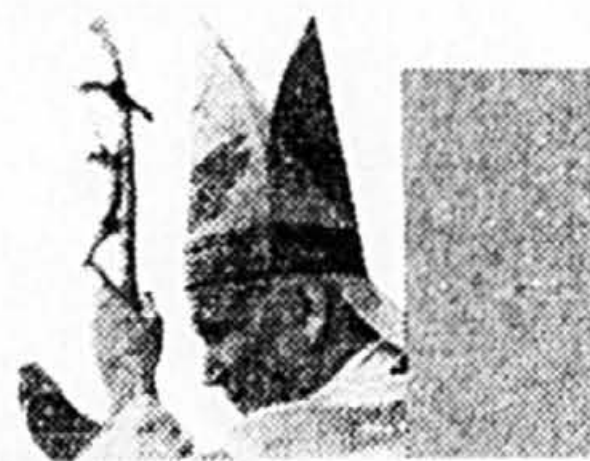
5-Dans un délai d'un an et jusqu'à ce que le pourcentage de femmes dans les emplois non-

traditionnels n'aura pas atteint 13 p.cent, le CN devra entreprendre une campagne de publicité pour inviter les femmes à poser leur candidature à des postes non-traditionnels.

Par ailleurs d'ici deux mois, le CN devra avoir nommé un responsable avec plein pouvoirs pour assurer la mise en vigueur de ces mesures spéciales et faire rapport tant au Tribunal qu'à l'ATF des mesures qui ont été prises pour faciliter l'information de la disponibilité de postes non-traditionnels et des efforts faits par le CN pour recruter des candidates.

Selon l'ATF, il faudra quelques années aux femmes pour qu'elles atteignent ce plateau d'embauche de 13 p.cent. Il faudra d'abord rappeler, selon la convention collective en vigueur, les travailleurs mis à pied par le CN au cours des derniers mois et ensuite souhaiter une reprise économique plus solide qui permettrait une embauche de main-d'œuvre féminine. Entretemps toutefois, LA PRESSE a pu apprendre que 100 postes de « serre-freins » sont ou seraient bientôt disponibles et que le CN procède depuis quelques temps à l'embauche de journaliers et peut-être de journalières.

En attendant Jean-Paul II



Téléphoto UPI

Le pape en conversation avec les cardinaux Joseph Bernardin, de Chicago, et Jose Lebrun Moratinos du Venezuela, lors de l'audience générale à Place Saint-Pierre, hier.

LA RENCONTRE AVEC LES ENFANTS

«Un moment de fraîcheur dans la journée du pape»

La rencontre qu'aura Jean-Paul II avec 2500 enfants à la basilique Notre-Dame de Montréal le 11 septembre a été présentée hier par les organisateurs de la visite papale comme « un moment de fraîcheur et de détente dans la journée du pape ».

JULES BÉLIVEAU

Cet événement, a-t-on souligné, se présentera sous le signe de la simplicité, de la célébration et de la joie de se trouver ensemble. Le pape y passera plus de temps à saluer et à bénir les enfants qu'à leur parler. Il leur sourira et, très probablement, caressera au passage quelques frimousses. De fait, Jean-Paul II ne prononcera aucun discours devant les enfants, calquant ainsi son attitude sur celle du Christ, qui réservait ses harangues aux adultes. S'il est certain qu'il leur adressera néanmoins quelques mots, il ne le fera pratiquement que pour les inviter à prier et à réciter avec lui le Notre Père.

Jean-Paul II écoutera les enfants interpréter le chant thème de la visite papale, *Peuple de Dieu en marche*, et le succès par excellence au palmarès des chants religieux proposés par la catéchèse aux écoliers de 10 et 11 ans, *Partons à l'aventure*. Le pape assistera également, à sa sortie de la basilique, au lancement par 50 enfants de 1500 ballons aux couleurs papales. Chacun de ces ballons qui s'envoleront dans le ciel de Montréal portera un message bibli-

que signé « Jésus » : « Je suis venu pour que vous ayez la vie en abondance ». « Je vous laisse la paix, je vous donne la paix » et « Laissez venir à moi les enfants, car le royaume de Dieu est à ceux qui leur ressemblent ».

Le choix des enfants

Les enfants qui participeront à cette rencontre avec le pape, qui proviendront des diocèses de Montréal, de Saint-Jean-Longueuil, de Saint-Jérôme, de Joliette et de Valleyfield, ont été désignés dès la fin de la dernière année scolaire. Dans ce choix, le comité d'organisation a voulu privilégier deux groupes particuliers : les enfants handicapés ou malades, qui seront plus de 200 à la basilique Notre-Dame, et les enfants des classes d'adaptation scolaire, qui seront également représentés par plusieurs délégués.

La majorité des enfants présents sera formée d'écoliers des classes de 5e et 6e année. Et il y aura des enfants membres de mouvements de jeunes ayant une dimension pastorale, tels que les louveteaux, les jeannettes, des groupes de prière et des groupes d'étude biblique.

Tous ces enfants seront accompagnés à Notre-Dame par des adultes, parents, directeurs et directrices d'école et professeurs, à raison de six par adulte.

La rencontre avec les prêtres

Si c'est vers la fin de l'après-midi du 11 septembre que Jean-Paul II rencontrera les enfants,

la journée aura commencé relativement tôt pour Jean-Paul II. Dès 8h15, le pape fera en effet son entrée à l'Oratoire Saint-Joseph, où seront réunis depuis près d'une heure environ 2500 prêtres, séminaristes, diacres permanents et quelques femmes (les épouses des diacres permanents).

Ce rassemblement de prêtres venant de tous les diocèses du Québec — que l'on décrit sous ce rapport comme une première dans l'histoire de l'Eglise québécoise — sera l'occasion pour les membres du clergé d'une célébration solennelle de la prière du matin avec le pape et leurs évêques.

Le discours d'une trentaine de minutes que prononcera alors Jean-Paul II est attendu avec impatience par plusieurs chrétiens et peut-être aussi avec quelque appréhension par certains. On sait que quelques prêtres ont déjà annoncé qu'ils s'abstiendraient de participer à ce rassemblement. Mais les organisateurs de la visite du pape à Montréal ont indiqué, hier, qu'ils n'avaient perçu à ce sujet aucun véritable mouvement de réticence dans l'ensemble du clergé.

À l'Oratoire Saint-Joseph, le pape se recueillera devant le tombeau du bienheureux frère André. Il fera de même un peu plus tard devant le tombeau de sainte Marguerite Bourgeoys, à la maison mère de la Congrégation de Notre-Dame, immédiatement avant de se rendre au grand rassemblement eucharistique du parc Jarry.

Un rapport de la CIA au pape chaque vendredi ?

(d'après UPI, Reuter) — Le pape Jean-Paul II reçoit chaque semaine un rapport secret de la CIA, document qu'il considère comme sa meilleure source d'information sur les affaires mondiales.

C'est du moins ce qu'affirme Gordon Thomas et Max Morgan-Witts, auteurs d'un livre qui vient de paraître à Londres, « The Year of Armageddon », dans lequel ils précisent que le bureau de la CIA à Rome remet tous les vendredis une copie de son résumé hebdomadaire d'informations confidentielles au pape, qui l'étudie après son dîner : si un point mérite des précisions, le souverain pontife fait venir le chef du bureau le lendemain.

Bien que les auteurs aient souligné, lors d'une conférence de presse, que le Vatican n'avait pas cherché à empêcher la parution du livre, présenté comme une étude contemporaine de la politique papale et de la volonté du saint-siège d'éviter un holocauste nucléaire, le Saint-Siège, réagissant avec une rapidité inaccoutumée, a immédiatement affirmé que ce rapport était « absurde et dénué de tout fondement ».

Dans une déclaration lue aux journalistes, le Père Franco Pastore, porte-parole du Vatican, a nié toute association du pape avec l'agence de renseignements américaine. Il a démenti par ailleurs que l'idée de ce livre ait été donnée à ses auteurs par Monsignor John Magee, qui fut le secrétaire particulier des papes Paul VI et Jean-Paul Ier et celui de Jean-Paul II pendant quelques mois, avant de devenir maître de cérémonies du Vatican.

« Il est tout à fait faux que Monsignor Magee ait suggéré à MM. Thomas et Morgan-Witts d'écrire ce livre; ces deux personnes lui étaient d'ailleurs totalement inconnues », a affirmé le Père Pastore.

Cette affirmation a néanmoins été démentie par une associée des deux auteurs, qui, tout en insistant pour ne pas être identifiée, a soutenu qu'elle avait assisté à plusieurs entretiens que les auteurs avaient eus avec Monsignor Magee.

Le livre souligne par ailleurs que les rapports entre le Saint-Siège et la CIA n'avaient pas toujours été cordiaux, particulièrement durant le règne de Jean XXIII, mais que l'élection du nouveau pape avait modifié les choses, Jean-Paul II ayant été impressionné par la connaissance qu'avait la CIA des événements qui se déroulaient dans sa Pologne natale.

Un porte-parole du Vatican a qualifié hier soir, d'absurde et dénuée de tout fondement l'affirmation des écrivains britanniques selon qui le pape recevrait chaque vendredi un rapport confidentiel de la CIA.

CARNET DE BORD SOFATI/SOCONAV

Le Formule Tag gagne une place

QUEBEC (PC) — Malgré qu'il ait été ralenti après avoir heurté une baleine hier, le Formule Tag a gagné une place dans le classement général de la Transat Québec-Saint-Malo.

Dans la région des îles Saint-Pierre-et-Miquelon, il a doublé le Crédit agricole II et s'est faufilé au sixième rang, ayant ainsi gagné trois places depuis son départ de Québec dimanche dernier.

Le Tag, skipé par le canadien Mike Birch, a connu quelques déboires depuis le signal du départ. En quittant le golfe, il est monté beaucoup trop au nord, croyant bénéficier de vents plus favorables, ce qui lui a fait perdre plusieurs heures précieuses.

De plus, il a subi quelques avaries mineures. D'abord, deux lattes ont cassé mercredi, et dans la Passe à Henry, alors qu'il était sous spi, le tangon a lâché. Il s'est mis ensuite à en-

fournir et de l'eau s'est infiltrée dans la coque tribord.

Son skipper se plaignait hier après-midi d'un vent très faible et il ne filait qu'à une vitesse de 11 à 12 nœuds.

Le Tag fait partie du deuxième des quatre pelotons, avec quelque 120 milles de retard sur le premier peloton.

En tête, c'est toujours le Fleury Michon qui est suivi de près par le Charente Maritime II, le Royale et le William Saurin.

Le Elf Aquitaine mène le deuxième peloton juste avant le Formule Tag.

Une distance de 670 milles sépare le premier voilier et le dernier.

Le Fleury Michon a reçu hier le prix de \$5,000 et la Coupe offerte par Saint-Pierre-et-Miquelon pour avoir été le premier multicoque à franchir la ligne de ces îles.

Cinq monocoques se livrent « une course dans la course »

QUEBEC (PC) — Cinq monocoques, parmi les 49 voiliers qui ont pris le départ de la Transat TAG dimanche, se livrent à une « course dans la course ».

MARIE TISON

Les voiliers français Ville d'Antibes, Sébastien et GIC Glénans-Air France, le suisse Meccarillos II et l'américain Bonaventure V se mesurent dans le cadre de la course IOR (International offshore rule), réservée aux seuls voiliers détenant un certificat de l'IOR.

Les cinq voiliers admissibles peuvent donc prétendre à la fois aux prix distribués aux gagnants de la Transat et au trophée du Président, remis au premier voilier IOR.

La course IOR est beaucoup moins spectaculaire que la Transat. Tandis que dans la course ouverte Québec-Saint-Malo, les premiers voiliers de chaque classe sont immédiatement déclarés gagnants, les organisateurs de la course IOR doivent attendre que tous les bateaux participants soient rentrés à quai pour établir le meilleur temps, en fonction de l'âge du voilier et du calcul de ses dimensions selon les règles de jaugeage de l'IOR.

Ces règles, explique M. Pierre Roy, directeur du Comité technique de la Transat Québec-Saint-Malo, visent à compenser les avantages d'un bateau lorsque des monocoques dissemblables doivent courir ensemble dans une même course.

Il s'agit de mesurer divers paramètres du voilier, comme la longueur de la coque, la lar-

geur, la surface de voilure ou le poids total du navire, et de les combiner selon des formules mathématiques complexes pour en arriver à un chiffre qu'on appelle « rating » ou « handicap », censé représenter le potentiel de vitesse du monocoque.

Les organisateurs de courses se servent du handicap de chaque voilier pour corriger son temps réel et, ainsi, comparer sur une même base les temps réalisés par des bateaux de dimensions différentes.

Calculs ardu

Ces calculs sont extrêmement longs et ardu, a commenté M. Roy, exhibant le document contenant ces règles de jaugeage, une véritable brique de trois centimètres d'épaisseur.

À l'intérieur, on y trouve des centaines de pages de formules, de tables et de figures. Par exemple, uniquement pour mesurer l'hélice, trois pages sont nécessaires.

Grâce à ces calculs de compensation, les cinq voiliers admissibles vont se livrer une chaude lutte bien qu'ils appartiennent à trois classes différentes.

Dans la classe IS, regroupant les monocoques mesurant entre 18,3 et 25,9 mètres, on retrouve le Ville d'Antibes, skipé par le Français Hervé Perrin et le Sébastien, skipé par André Viant, un autre Français.

Le voilier du Suisse Pierre Fehlmann, le Meccarillos II, et le Bonaventure V, skipé par l'Américain Constantine Tsamafyros, appartiennent à la classe IIS (15,2 à 18,3 mètres), tandis que le GIC Glénans-Air France de Paul Duprez fait partie de la classe IIS (12,2 à 13,7 mètres).

Délits sexuels sur les enfants: appuis au rapport Badgley

■ Selon un groupe de quinze spécialistes réunis par le Conseil canadien de l'enfance et de la jeunesse pour étudier le colossal Rapport Badgley, déposé mercredi à Ottawa, « ce rapport

HUGUETTE ROBERGE

constitue un événement marquant dans le domaine de la protection de l'enfance. L'équipe d'experts endosse unanimement les recommandations de l'enquête nationale et réclame leur mise en œuvre immédiate.

Rappelons que le rapport dont il est question ici, et dont

LA PRESSE a présenté hier les principales recommandations, fait suite à une étude sur les infractions sexuelles à l'égard des enfants commandée par les ministères de la Justice et de la Santé nationale et du Bien-Être, enquête qui a nécessité trois ans et demi de recherche.

Conscient de l'importance de ces travaux confiés à une commission de onze membres dirigés par M. Robin Bradgley, le Conseil canadien de l'enfance et de la Jeunesse a regroupé 15 experts d'un peu partout au Canada afin de formuler immédiatement une réponse

éclairée au rapport Bradgley.

À Montréal hier, M. Pierre Cloutier, directeur général de l'Association des centres d'accueil du Québec et membre de l'administration du Conseil canadien de l'enfance et de la jeunesse, ainsi que deux des spécialistes consultés par le Conseil, le Juge Monique Dubreuil, de la Cour des sessions de la paix à Montréal, et M. Pierre Foucault, psychologue-conseil de l'Association des centres d'accueil, ont explicité leurs réactions plus que favorables à l'enquête nationale.

« Ce rapport détruit bon nombre de my-

thes au sujet des abus sexuels commis au Canada, et d'abord celui qui veut que les abus sexuels contre les enfants y soient rares », commente le groupe d'experts qui a rédigé un document de dix pages en réponse au rapport fédéral. Document qui « salue le raisonnement circulaire, la base de données irréfutables et le parti pris incontesté en faveur de l'enfant » dont les auteurs de l'étude nationale ont fait preuve.

Le volumineux rapport de 1 300 pages contient des détails hallucinants sur la fréquence et la durée des abus sexuels dont certains enfants sont victimes au Canada. Il révèle, entre autres que :

■ la majorité des victimes d'abus sexuels n'ont jamais demandé l'aide d'aucun organisme public et que la plupart des jeunes victimes n'en ont même jamais parlé ni aux membres de leur famille ni à leurs amis ;

■ 55 p. cent des jeunes de moins de 16 ans victimes d'assauts sexuels ont été assaillis chez eux ou dans la demeure de leurs assaillants ;

■ dans 60 p. cent des cas, les assaillants ont eu recours à la menace ou à la force physique ;

■ 43 p. cent des 104 victimes d'assauts sexuels qui, de 1961 à 1974, sont mortes des suites de tels assauts étaient âgées de moins de 16 ans ;

■ plus de 78 p. cent des abus sexuels n'étaient pas des incidents isolés ;

■ 24 p. cent des victimes étaient soumises à de tels abus depuis trois ans ou plus.

Le rapport propose un train de mesures pour rendre la législation fédérale beaucoup plus sévère, de

manière à donner aux provinces, qui ont juridiction en matière de protection de la jeunesse, plus de moyens pour agir efficacement contre les

abus sexuels à l'encontre des enfants. Les experts du Conseil canadien de l'enfance et de la jeunesse pressent le gouvernement canadien de rédiger

dans les douze prochains mois un projet de loi pour protéger les enfants de ces abus.

Mais ils croient

qu'il n'est pas possible de s'attaquer avec succès au problème des abus sexuels dont les enfants sont victimes sans une collaboration plus étroite en-

tre les responsables des services sociaux et de santé, des réseaux d'enseignement, du système judiciaire et des corps policiers ».

Polo Ralph Lauren

Pour enfants, grandeurs 14 à 20 ans
maintenant disponibles

HOWARTH INC.

Spécialisé dans les vêtements d'écoliers
pour écoles privées et publiques.



Howarth Inc., c'est toute une tradition canadienne. Au fil des générations, des familles entières nous ont fait confiance autant pour les uniformes d'écoliers pour écoles privées et publiques anglophones et francophones que pour les ensembles et chemises sur mesure.

Howarth Inc., c'est le genre de vêtement qui tombe toujours bien. Chez nous, on peut trouver des vêtements pour toute la famille.



HOWARTH INC.

Siège social:
1444 ouest, rue Sainte-Catherine
Montréal, Québec
861-9242/3/4

Succursale:
89, O'Connor Street
Ottawa, Ontario
232-0724

Succursale:
Centre Tor-Dominion
Toronto, Ontario
363-0362

Principales cartes de crédit honorées

Stationnement intérieur disponible, entrée 1255, rue Mackay

Vient de paraître aux Éditions La Presse

Jean-Paul II



au Canada

Un livre indispensable pour mieux saisir le sens de la visite historique du pape

COMMANDEZ
PAR TÉLÉPHONE
Service
rapide et efficace
285-6984

Économisez temps et argent en commandant vos livres des Éditions La Presse par téléphone. Vous n'avez qu'à composer le numéro 285-6984, donner votre numéro de carte VISA ou MASTERCARD et le tour est joué. Le service vous est offert du lundi au vendredi de 9 h à 16 h. Prière de noter que les échanges et les remboursements ne sont pas acceptés.

Trois journalistes de LA PRESSE, Jean-Guy Dubuc, Michel Gravel et Jean Pellerin, ont conjugué leurs efforts pour préparer le présent ouvrage. Tout en soulignant, comme il convient, la première visite d'un pape au Canada, ils ont cherché à fournir d'utiles éléments d'information concernant la papauté, le Vatican, la chrétienté et le catholicisme.

Ce document comporte un bref tour d'horizon des grandes initiatives de l'Église catholique depuis vingt-cinq ans, ainsi que de courtes biographies des derniers papes. Le tout met en relief l'ampleur du mouvement œcuménique depuis Vatican II. Dans un format condensé, cet album, en plus d'une abondante illustration, contient une mine de renseignements utiles pour tous ceux qui s'intéressent à la tendance croissante des souverains pontifes à se rapprocher non seulement de leurs ouailles, mais aussi des diverses religions chrétiennes et abrahamiques.

160 pages/16 pages en couleurs

OFFRE SPÉCIALE AUX ABONNÉ(E)S DE LA PRESSE: 20% DE RÉDUCTION

EN VENTE PARTOUT

BON DE COMMANDE

510
Veuillez me faire parvenir () exemplaire(s) de «JEAN-PAUL II AU CANADA» au prix de 9,95\$ chacun, plus 1\$ de frais de poste et manutention. Je suis abonné(e) à LA PRESSE. Veuillez me faire parvenir () exemplaire(s) de «Jean-Paul II au Canada» au prix de 7,95\$ chacun, plus 1\$ de frais de poste et manutention.

N° d'abonné(e).....
IMPORTANT: Joignez à cette commande un chèque ou mandat payable aux Éditions LA PRESSE, Ltée.

Vous pouvez également utiliser votre carte de crédit comme mode de paiement:

MASTERCARD N°.....

VISA N°.....

À retourner aux:
Éditions La Presse, Ltée, 7, rue Saint-Jacques
Montréal (Québec) H2Y 1K9

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE.....

PROVINCE.....

CODE POSTAL.....

TÉL.....

TOTAL.....

Chèque.....

(Plus 1\$ pour
frais de poste et
manutention)



LA PRESSE, LTÉE «Vive les mariés»
Case postale 960, Montréal, Québec H3C 2W3

(Veuillez écrire en lettres moulées)

Nom de la fiancée.....

Prénom.....

Nom de la fiancée.....

Prénom.....

Adresse actuelle de la fiancée.....

No.....

Rue.....

App.....

Ville ou village.....

Province.....

Code postal.....

No de téléphone.....

Date du mariage.....

Jour.....

Mois.....

Année.....

Adresse après le mariage (si connue).....

Cochez si vous êtes: Fiancée ☐ Mère ☐ Parent(e) ☐ Ami(e) ☐

Votre nom.....

Votre adresse.....

No.....

Rue.....

App.....

Ville ou village.....

Province.....

Code postal.....

No de téléphone.....

Un seul emballage par couple. Des produits différents peuvent être substitués selon la disponibilité. Les produits périssables sont représentés par des coupons gratuits.

ATOUTS-PRIX

SA MIEDI

C'est du cuir! Seulement

Commencez la saison du bon pied: venez demain vous chauffer à la Baie et profiter d'une superbe occasion!

Nous avons pour vous une telle sélection de chaussures d'automne à ce très bas prix, que vous serez tentée de vous en procurer plus d'une paire. Escarpins, fourreaux, chaussures sport ou de ville, toutes sont réalisées en cuir, avec des semelles robustes.

Tons de taupe, gris, vin, brun et noir dans le groupe, choix de pointures. Couleurs et styles varient selon les magasins.

Venez en faire l'essai demain, à la Baie!

Achats en magasin seulement.
Chaussures pour dames, rayons 262 et 271.
Le samedi 25 août seulement.

19⁹⁹

la pai.

la  aie

- Centre-ville Montréal, lun. à mer., 10h à 18h; jeu. et ven., 10h à 21h; sam., 9h à 17h
- Succursales, lun. à mer., 9h30 à 18h; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h

- Centre-ville Montréal 281-4422 • Boulevard 728-4571 • Dorval 631-6741 • Centre Rockland 739-5521
- Centre Laval 688-8970 • Place Versailles 354-8470 • Place Vertu 332-4550 • Promenades St-Bruno 653-4455

